

SOCIÉTÉ DE RECETTES ILLIMITÉES
(anciennement, Les entreprises Cara Limitée)
Rapport de gestion
pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019

Le rapport de gestion suivant de Société de Recettes Illimitées (« Recettes » ou la « société ») présente des informations concernant la situation financière et les résultats d'exploitation de la société pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes les 29 septembre 2019 et 30 septembre 2018 (« troisième trimestre », « T3 », « le trimestre » ou « la période »). Le présent rapport de gestion doit être lu en tenant compte des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (« états financiers intermédiaires ») de la société et des notes y afférentes au 29 septembre 2019. Les résultats d'exploitation consolidés pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 sont comparés à ceux des périodes closes le 30 septembre 2018. L'exercice de Recettes est clos le dernier dimanche du mois de décembre.

Une partie des informations contenues dans ce rapport de gestion renferme de l'information prospective qui comporte des risques et des incertitudes. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Information prospective » et « Risques et incertitudes » pour une analyse des incertitudes, des risques et des hypothèses connexes à ces énoncés. Les résultats réels pourraient varier sensiblement des résultats indiqués ou de l'information prospective sous-jacente en raison de divers facteurs, dont ceux décrits à la rubrique « Risques et incertitudes » et ailleurs dans le présent rapport de gestion.

Ce rapport de gestion a été établi au 11 novembre 2019. On peut trouver des renseignements supplémentaires sur la société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires de la société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »). Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 :

- La société génère un BAIIA lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles¹⁾ importants qui lui permettent de financer sa croissance et d'améliorer le rendement pour les actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et les rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 se sont chiffrés respectivement à 36,1 millions de dollars et à 111,6 millions de dollars. La société continue d'afficher un faible endettement et dispose d'une capacité d'emprunt non utilisée de 575,7 millions de dollars, ce qui lui permet de tirer avantage de stratégies de croissance favorables et d'améliorer le rendement pour les actionnaires.

Les flux de trésorerie disponibles par action avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur une base diluée pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 se sont chiffrés respectivement à 0,58 \$ et à 1,76 \$, comparativement à 0,58 \$ et à 1,74 \$ en 2018.

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, la société a racheté et annulé 4 629 629 actions à droit de vote subalterne moyennant 125,0 millions de dollars, aux termes d'une importante offre publique de rachat réalisée le 25 septembre 2019. L'incidence de la réduction du nombre d'actions sur les flux de trésorerie disponibles par action avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur une base diluée a représenté une hausse de 0,10 \$ par action, les faisant passer de 1,76 \$ à 1,86 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019 et une hausse de 0,12 \$ par action, par rapport à 1,74 \$ pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2018, compte tenu de la hausse nette de 2,7 millions de dollars des charges d'intérêts annuelles après impôt.

Outre l'importante offre publique de rachat, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société, la société a racheté et annulé 618 947 et 1 322 871 actions à droit de vote subalterne, moyennant 16,5 millions de dollars et 35,2 millions de dollars, respectivement pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019. Au 29 septembre 2019, la société avait 56 338 810 actions en circulation comparativement à 62 324 207 au 30 septembre 2018, soit une baisse de 5 985 397 actions, laquelle entraînera une hausse des flux de trésorerie disponibles et du bénéfice par action pour les périodes à venir.

- Le chiffre d'affaires d'ensemble¹⁾ a reculé de 10,7 millions de dollars pour se situer à 869,1 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 879,8 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 1,2 %. La baisse est essentiellement attribuable à la diminution des ventes de restaurants comparables (« VRC ») et aux fermetures de restaurants, compensées par les ouvertures de nouveaux restaurants et la croissance des ventes au détail et des services traiteur. En cumul annuel, le chiffre d'affaires d'ensemble¹⁾ a progressé de 81,1 millions de dollars pour s'établir à 2 591,1 millions de dollars, contre 2 510,0 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 3,2 %. L'augmentation du chiffre d'affaires d'ensemble s'explique surtout par l'ajout de The Keg en février 2018 et par la hausse enregistrée par le secteur Ventes au détail et services traiteur du fait des produits de marque Swiss Chalet vendus en épicerie, par la croissance des ventes de pâtés au poulet surgelés découlant de l'ajout de la nouvelle chaîne de production de pâtés, et par l'ajout de Marigolds and Onions en décembre 2018, lequel a compensé la baisse des VRC.
- La croissance des VRC¹⁾ a représenté une baisse de 3,1 % pour le trimestre et une baisse de 2,2 % en cumul annuel, comparativement aux périodes correspondantes de 13 et de 39 semaines de 2018. Recettes et l'ensemble du secteur de la restauration à service complet continuent de faire face à des vents contraires en raison d'une prudence au chapitre des dépenses de consommation, de l'augmentation du nombre de places dans les restaurants sur le marché et de la pression continue exercée sur la dotation et les salaires en raison du taux de chômage le plus bas depuis quatre décennies. Bien que nous soyons satisfaits des progrès réalisés jusqu'ici à l'égard de notre modèle d'exploitation à quatre piliers, puisque tous nos résultats en matière de satisfaction de la clientèle suivent une tendance positive, nous croyons que notre potentiel de hausse réside dans la création de propositions plus convaincantes et pertinentes pour les consommateurs, tant pour le segment des repas consommés en restaurant que pour le segment des services en dehors des lieux.
- Le BAIIA lié à l'exploitation¹⁾²⁾ a reculé pour s'établir à 49,5 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 comparativement à 51,2 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 1,7 million de dollars ou de 3,3 % pour le trimestre. En cumul annuel, le BAIIA lié à l'exploitation¹⁾²⁾ a augmenté pour s'établir à 155,5 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 151,4 millions de dollars en 2018, soit une amélioration de 4,1 millions de dollars ou de 2,7 %. La hausse enregistrée depuis le début de l'exercice est essentiellement attribuable à l'apport plus élevé des secteurs Restaurants franchisés, Vente au détail et services traiteur ainsi qu'au secteur Central qui a plus que contrebalancé la baisse au chapitre de l'apport de la société et les coûts de 1,0 million de dollars liés à la stratégie engagés par la société à l'égard des programmes incitatifs de rénovation offerts aux franchisés dans le but de soutenir ces derniers dans le cadre de travaux de rénovation majeurs, lesquels devraient permettre de générer une augmentation des VRC à long terme.
- La marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble¹⁾ avant la charge de redevances liée à The Keg s'est établie à 6,1 % pour le trimestre, comparativement à 6,2 % en 2018. En cumul annuel, la marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble¹⁾ avant la charge de redevances liée à The Keg s'est établie à 6,4 %, comparativement à 6,4 % en 2018. La marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble après les redevances liées à The Keg s'est située à 5,7 % pour le trimestre et à 5,8 % en cumul annuel, contre 6,0 % et 6,0 %, respectivement en 2018. La variation de la marge est principalement attribuable à un élargissement de la marge sur coûts variables des franchises, contrebalancé par une compression de la marge sur coûts variables du siège social. La diminution de la marge sur coûts variables du siège social est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires d'ensemble et à la reconversion des restaurants sous-performants.
- Le bénéfice net s'est établi à 6,7 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 23,8 millions de dollars, soit une baisse de 17,1 millions de dollars pour le trimestre. Cette baisse nette pour le trimestre est essentiellement attribuable au recul de 1,7 million de dollars du BAIIA lié à l'exploitation, à une hausse de 11,7 millions de dollars des variations de la juste valeur sans effet sur la trésorerie, à une dépréciation hors trésorerie et à une augmentation sans effet sur la trésorerie de la perte sur la sortie d'actifs, à une hausse de 5,5 millions de dollars de l'amortissement lié à l'accroissement des actifs de restauration et à un ajustement de 3,5 millions de dollars au titre de l'amortissement de l'exercice 2018 ayant entraîné une baisse de l'amortissement en 2018 comparativement à 2019, et à l'incidence d'une hausse nette de 0,6 million de dollars des charges liées à la nouvelle norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾ (se reporter à la rubrique « IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location »), facteurs en partie contrés par une baisse de 2,4 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net s'est établi à 45,8 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 64,8 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 19,0 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Cette baisse nette de 19,0 millions de dollars en cumul annuel est essentiellement

attribuable à la hausse de 4,1 millions de dollars du BAIIA lié à l'exploitation et à une baisse de 3,4 millions de dollars de la charge d'impôt, compensées par une augmentation nette de 9,7 millions de dollars des variations de la juste valeur sans effet sur la trésorerie, une dépréciation hors trésorerie et une augmentation sans effet sur la trésorerie de la perte sur la sortie d'actifs, une hausse de 11,4 millions de dollars de l'amortissement, une hausse de 2,1 millions de dollars de la rémunération fondée sur des actions et une hausse nette de 1,4 million de dollars des charges liée à la nouvelle norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾ (se reporter à la rubrique « IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location »).

- Le bénéfice de base par action ajusté¹⁾ pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 s'est établi à 0,32 \$, comparativement à 0,41 \$ en 2018, alors que le bénéfice dilué par action ajusté pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 s'est établi à 0,31 \$, comparativement à 0,39 \$ en 2018. En cumul annuel, le bénéfice de base par action ajusté s'est situé à 1,00 \$ comparativement à 1,14 \$ en 2018, alors que le bénéfice dilué par action ajusté s'est établi à 0,96 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, contre 1,10 \$ en 2018.

L'incidence de la réduction de nombre d'actions du fait de l'importante offre publique de rachat sur le bénéfice dilué par action ajusté a représenté une hausse de 0,03 \$ par action, le faisant passer de 0,92 \$ à 0,95 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, compte tenu de la hausse nette des charges d'intérêts annuelles après impôt de 2,7 millions de dollars.

- 1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour obtenir les définitions du chiffre d'affaires d'ensemble, de la croissance des VRC, du bénéfice net ajusté, du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble et du bénéfice par action ajusté. Se reporter aux rubriques « Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA » et « Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté » pour obtenir le rapprochement du BAIIA lié à l'exploitation et du bénéfice net ajusté.
- 2) À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location

À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter aux pages 9 et 41 pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation. D'autres renseignements sont fournis à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société.

Le tableau ci-après présente l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les états financiers de la société.

	<u>Au 30 décembre 2018</u>	<u>Incidence nette de l'IFRS 16</u>	<u>Au 31 décembre 2018</u>
Actifs			
Débiteurs.....	104 939 \$	76 652 \$	181 591 \$
Créances à long terme.....	33 544	427 789	461 333
Immobilisations corporelles.....	<u>399 990</u>	<u>256 250</u>	<u>656 240</u>
Incidence sur le total des actifs.....		<u><u>760 691 \$</u></u>	
Passifs			
Provisions.....	9 679 \$	(5 765) \$	3 914 \$
Partie courante des obligations locatives.....	–	120 510	120 510
Dette à long terme.....	258 390	(26 016)	232 374
Obligations locatives.....	–	688 363	688 363
Provisions.....	13 796	(9 577)	4 219
Autres passifs à long terme.....	87 667	(3 853)	83 814
Passif d'impôt différé.....	<u>92 831</u>	<u>(864)</u>	<u>91 967</u>
Incidence sur le total des passifs.....		<u><u>762 798 \$</u></u>	
Incidence sur le total des capitaux propres	485 812 \$	<u><u>(2 107) \$</u></u>	483 705 \$
Incidence sur le total des passifs et des capitaux propres.....		<u><u>760 691 \$</u></u>	

L'incidence sur le bénéfice net des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 comparativement à 2018 a représenté une diminution nette du bénéfice avant impôt de 0,6 million de dollars pour le trimestre et de 1,4 million de dollars en cumul annuel. Le bénéfice d'exploitation s'est accru de 2,2 millions de dollars pour le trimestre et il a progressé de 7,3 millions de dollars en cumul annuel comparativement à 2018 du fait d'une diminution des charges locatives compensée par une hausse de la charge d'amortissement liée aux actifs au titre de droits d'utilisation. La hausse du bénéfice d'exploitation est réduite par une augmentation de 2,7 millions de dollars des charges d'intérêts nettes pour le trimestre et de 8,7 millions de dollars en cumul annuel du fait de la nouvelle norme portant sur les contrats de location.

L'incidence sur le bénéfice net des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 comparativement à celui des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018 est présentée ci-après.

	Pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019			Pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2018			Variation découlant de l'IFRS 16
	Bénéfice compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16	Résultats consolidés	Bénéfice compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 17 et de l'IFRIC 4	Incidence de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4 sur les contrats de location- financement	Résultats consolidés	
Total des produits bruts	308 959 \$	– \$	308 959 \$	310 061 \$	– \$	310 061 \$	– \$
Coût des stocks vendus.....	(111 829)	–	(111 829)	(111 022)	–	(111 022)	–
Frais de vente et charges générales et administratives.....	(171 131)	–	(171 131)	(161 100)	–	(161 100)	–
Coûts liés aux contrats de location simple.....	–	14 065	14 065	–	1 238	1 238	12 827
Charge d'amortissement.....	–	(11 408)	(11 408)	–	(772)	(772)	(10 636)
Dépréciation d'actifs, déduction faite des reprises.....	(5 695)	–	(5 695)	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges.....	(2 595)	–	(2 595)	(2 616)	–	(2 616)	–
Produits d'exploitation	17 709 \$	2 657 \$	20 366 \$	35 323 \$	466 \$	35 789 \$	2 191 \$
Charges financières							
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières.....	(1 657)	(3 229)	(4 886)	(2 332)	(487)	(2 819)	(2 742)
Quote-part (de la perte liée) du profit lié à la participation dans des coentreprises.....	(527)	–	(527)	(921)	–	(921)	–
Bénéfice avant la variation de la juste valeur et l'impôt sur le résultat	15 525 \$	(572) \$	14 953 \$	32 070 \$	(21) \$	32 049 \$	(551) \$
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(1 000)	–	(1 000)	–
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables de The Keg.....	(3 066)	–	(3 066)	363	–	363	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	12 459 \$	(572) \$	11 887 \$	31 433 \$	(21) \$	31 412 \$	(551) \$

	Pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019			Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2018			Variation découlant de l'IFRS 16
	Bénéfice compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16	Résultats consolidés	Bénéfice compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 17 et de l'IFRIC 4	Incidence de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4 sur les contrats de location- financement	Résultats consolidés	
Total des produits bruts	925 463 \$	– \$	925 463 \$	863 719 \$	– \$	863 719 \$	– \$
Coût des stocks vendus.....	(331 763)	–	(331 763)	(301 958)	–	(301 958)	–
Frais de vente et charges générales et administratives.....	(505 706)	–	(505 706)	(457 719)	–	(457 719)	–
Coûts liés aux contrats de location simple.....	–	43 012	43 012	–	3 638	3 638	39 374
Charge d'amortissement.....	–	(34 322)	(34 322)	–	(2 267)	(2 267)	(32 055)
Dépréciation d'actifs, déduction faite des reprises.....	(9 656)	–	(9 656)	(1 267)	–	(1 267)	–
Charges de restructuration et autres charges.....	(3 070)	–	(3 070)	(3 361)	–	(3 361)	–
Produits d'exploitation	75 268 \$	8 690 \$	83 958 \$	99 414 \$	1 371 \$	100 785 \$	7 319 \$
Charges financières							
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières.....	(6 710)	(10 147)	(16 857)	(7 703)	(1 419)	(9 122)	(8 728)
Quote-part du profit lié (de la perte liée) à la participation dans des coentreprises.....	(1 218)	–	(1 218)	(482)	–	(482)	–
Bénéfice avant la variation de la juste valeur et l'impôt sur le résultat	67 340 \$	(1 457) \$	65 883 \$	91 229 \$	(48) \$	91 181 \$	(1 409) \$
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(2 000)	–	(2 000)	–
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables de The Keg.....	855	–	855	–	–	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	68 195 \$	(1 457) \$	66 738 \$	89 229 \$	(48) \$	89 181 \$	(1 409) \$

Événements postérieurs à la date de clôture

Dividende

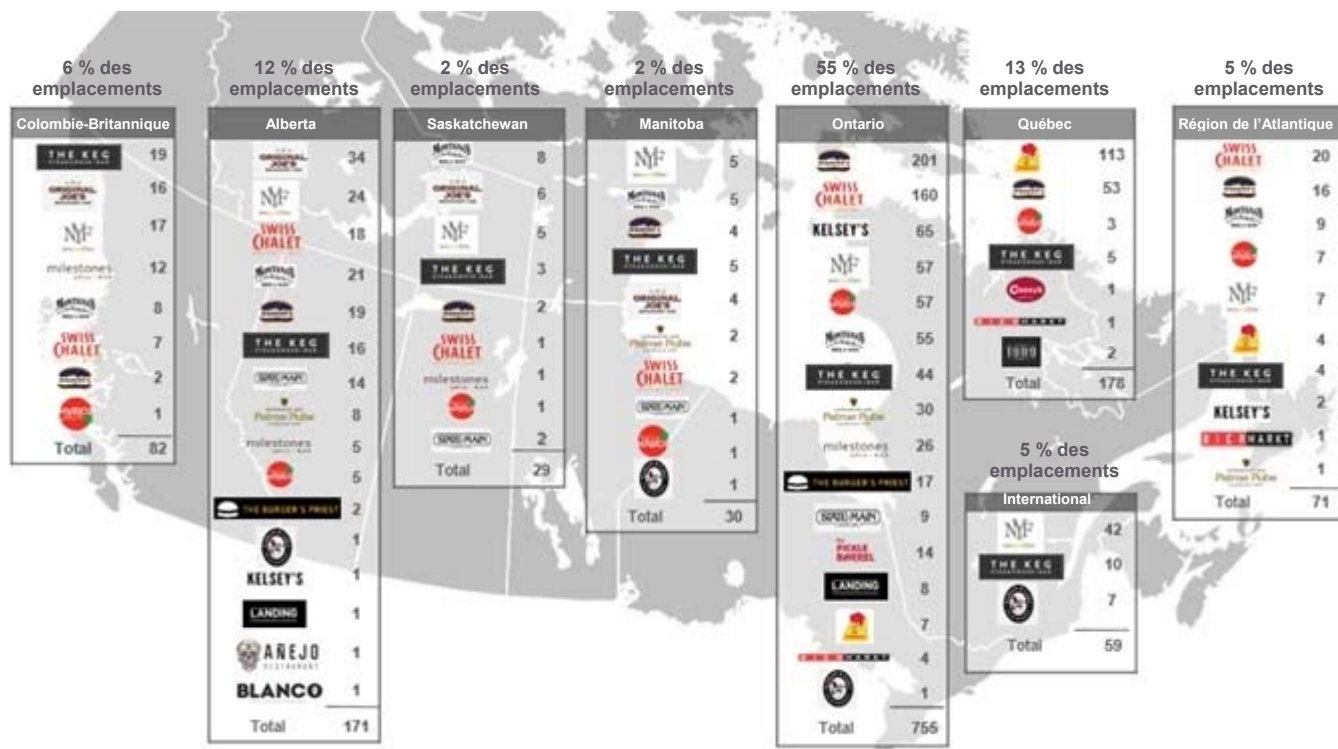
Le 11 novembre 2019, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 0,1121 \$ par action ordinaire à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple. Le dividende sera versé le 13 décembre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 novembre 2019.

Rachats d'actions

Après le 29 septembre 2019 et jusqu'au 11 novembre 2019, la société a acheté 249 700 parts de The Keg Royalties Income Fund (« KRIF ») pour 4,0 millions de dollars. Ces parts n'ont pas été annulées et elles seront détenues par la société à titre de participation dans KRIF et elles s'ajouteront aux 4 318 857 parts échangeables de KRIF détenues par Keg Restaurants Ltd., filiale en propriété exclusive de Recettes.

Survol

Recettes est une entreprise de restauration à service complet qui franchise et exploite des restaurants avec des marques emblématiques. Au 29 septembre 2019, Recettes possédait 24 marques et 1 375 restaurants, dont 85 % sont des restaurants franchisés et des restaurants exploités en coentreprise qui sont situés dans 10 pays (Canada, États-Unis, Bahreïn, Chine, Macao, Oman, Panama, Qatar, Arabie saoudite et Émirats arabes unis).



Nombre de restaurants (non audité)	Au 29 septembre 2019				Au 30 décembre 2018			
	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Coentreprises	Total	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Coentreprises	Total
Swiss Chalet	16	192		208	15	197	–	212
Harvey's	11	286		297	10	282	–	292
Montana's	5	101		106	8	99	–	107
Kelsey's	4	64		68	4	64	–	68
East Side Mario's ¹⁾	2	73		75	2	74	–	76
Prime Pubs.....	4	37		41	4	40	–	44
Bier Markt	6			6	7	–	–	7
Milestones.....	26	16	2	44	22	22	2	46
Landing.....	9			9	9	–	–	9
New York Fries	16	141		157	16	143	–	159
St-Hubert	12	112		124	12	111	–	123
Original Joe's.....	17	29	14	60	19	27	18	64
State & Main.....	7	12	7	26	8	11	7	26
Elephant & Castle.....	9	1		10	10	1	–	11
Burger's Priest.....			19	19	–	–	17	17
1909 Taverne moderne			2	2	–	–	2	2
Pickle Barrel	14			14	13	–	–	13
The Keg	48	58		106	49	56	–	105
Anejo	1			1	–	–	–	–
Blanco Cantina	1			1	–	–	–	–
Fresh	–	–	–	–	–	–	–	–
Casey's.....		1		1	–	1	–	1
Nombre total de restaurants	208	1 123	44	1 375	208	1 128	46	1 382
	15 %	82 %	3 %	100 %	15 %	83 %	3 %	100 %

¹⁾ Le nombre de restaurants exclut les restaurants East Side Mario's situés aux États-Unis.

Principales informations financières

Le tableau ci-après présente un sommaire de la croissance du chiffre d'affaires d'ensemble, de la croissance des VRC, du nombre de restaurants, des frais de vente et charges générales et administratives, du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble et des flux de trésorerie disponibles de Recettes.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)
Chiffre d'affaires d'ensemble^{1),3)}	869,1 \$	879,8 \$	2 591,1 \$	2 510,0 \$
Croissance du chiffre d'affaires d'ensemble ^{1),3)}	(1,2) %	28,5 %	3,2 %	25,2 %
Croissance des VRC ^{2),3)}	(3,1) %	1,8 %	(2,2) %	1,9 %
Nombre de restaurants exploités par la société (à la clôture de la période).....	208	207	208	207
Nombre de restaurants exploités en coentreprise (à la clôture de la période).....	44	46	44	46
Nombre de restaurants franchisés (à la clôture de la période).....	<u>1 123</u>	<u>1 117</u>	<u>1 123</u>	<u>1 117</u>
Total du nombre de restaurants (à la clôture de la période).....	1 375	1 370	1 375	1 370
Total des produits bruts	309,0 \$	310,1 \$	925,5 \$	863,7 \$
BAIIA lié à l'exploitation^{3),4)}	49,5 \$	51,2 \$	155,5 \$	151,4 \$
Marge du BAIIA lié à l'exploitation ³⁾	16,0 %	16,5 %	16,8 %	17,5 %
Marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble ³⁾	5,7 %	5,8 %	6,0 %	6,0 %
Charge de redevances nette liée à The Keg	(3,4) \$	(3,6) \$	(10,7) \$	(8,5) \$
BAIIA lié à l'exploitation³⁾, à l'exclusion de la charge de redevances liée à The Keg.....	52,9 \$	54,8 \$	166,2 \$	159,9 \$
Marge du BAIIA lié à l'exploitation ³⁾ , à l'exclusion de la charge de redevances liée à The Keg.....	17,1 %	17,7 %	18,0 %	18,5 %
Marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble ³⁾ , à l'exclusion de la charge de redevances liée à The Keg.....	6,1 %	6,2 %	6,4 %	6,4 %
Flux de trésorerie disponibles³⁾ avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	36,1 \$	37,3 \$	111,6 \$	111,4 \$
Flux de trésorerie disponibles ³⁾ par action – de base (en dollars).....	0,59 \$	0,60 \$	1,82 \$	1,81 \$
Flux de trésorerie disponibles ³⁾ par action – après dilution (en dollars).....	0,58 \$	0,58 \$	1,76 \$	1,74 \$
Flux de trésorerie disponibles ³⁾ après les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	4,2 \$	31,9 \$	35,6 \$	83,0 \$
Flux de trésorerie disponibles ³⁾ par action – de base (en dollars).....	0,07 \$	0,51 \$	0,58 \$	1,35 \$
Flux de trésorerie disponibles ³⁾ par action – après dilution (en dollars).....	0,07 \$	0,49 \$	0,56 \$	1,30 \$
Bénéfice net	6,7 \$	23,8 \$	45,8 \$	64,8 \$
Bénéfice de base par action (en dollars).....	0,11 \$	0,38 \$	0,75	1,05
Bénéfice dilué par action (en dollars).....	0,11 \$	0,37 \$	0,73	1,01
Bénéfice net ajusté³⁾.....	19,5 \$	25,3 \$	60,9 \$	70,2 \$
Bénéfice de base par action ajusté ³⁾ (en dollars)	0,32 \$	0,41 \$	1,00 \$	1,14 \$
Bénéfice dilué par action ajusté ³⁾ (en dollars).....	0,31 \$	0,39 \$	0,96 \$	1,10 \$

¹⁾ Les résultats des restaurants East Side Mario's situés aux États-Unis sont exclus du total du chiffre d'affaires d'ensemble et du nombre de restaurants. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour la définition du chiffre d'affaires d'ensemble.

²⁾ Les résultats des restaurants New York Fries hors Canada, des restaurants East Side Mario's situés aux États-Unis et des restaurants Casey's sont exclus de la croissance des VRC. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour la définition de la croissance des VRC.

³⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour les définitions du chiffre d'affaires d'ensemble, de la croissance du chiffre d'affaires d'ensemble, de la croissance des VRC, du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation et de la marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble.

⁴⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation de Recettes pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 et le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Chiffre d'affaires d'ensemble^{2),4)}	869,1 \$	879,8 \$	2 591,1 \$	2 510,0 \$
Chiffre d'affaires.....	262,7 \$	260,9 \$	786,7 \$	726,6 \$
Produits tirés des franchises ³⁾	46,3	49,1	138,7	137,1
Total des produits bruts¹⁾	309,0 \$	310,1 \$	925,5 \$	863,7 \$
Coût des stocks vendus.....	(111,8)	(111,0)	(331,8)	(302,0)
Frais de vente, charges générales et administratives ³⁾				
Charges liées aux restaurants exploités par la société.....	(112,3)	(111,2)	(335,9)	(308,4)
Transferts au fonds destiné à la publicité.....	(16,0)	(16,1)	(47,3)	(46,1)
Charge de redevances liée à The Keg.....	(6,2)	(6,4)	(19,0)	(14,8)
Frais de soutien aux franchises et créances irrécouvrables.....	(1,2)	(2,0)	(2,8)	(6,4)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.....	(27,8)	(11,7)	(83,7)	(40,6)
(Perte nette) profit net sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.....	(0,5)	1,8	(0,9)	2,3
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel.....	(1,6)	(0,3)	(1,7)	(0,8)
Autre.....	(2,9)	(14,8)	(5,7)	(41,6)
Frais de vente, charges générales et administratives ³⁾	(168,5)	(160,6)	(497,0)	(456,3)
Dépréciation d'actifs, déduction faite des reprises.....	(5,7)	–	(9,7)	(1,3)
Charges de restructuration et autres charges.....	(2,6)	(2,6)	(3,1)	(3,4)
Produits d'exploitation¹⁾	20,4 \$	35,8 \$	84,0 \$	100,8 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières.....	(4,9)	(2,8)	(16,9)	(9,1)
Quote-part de la perte liée à la participation dans des coentreprises.....	(0,5)	(0,9)	(1,2)	(0,5)
Bénéfice avant la variation de la juste valeur et l'impôt sur le résultat¹⁾	15,0 \$	32,0 \$	65,9 \$	91,2 \$
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	–	(1,0)	–	(2,0)
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables.....	(3,1)	0,4	0,9	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat¹⁾	11,9 \$	31,4 \$	66,7 \$	89,2 \$
Impôt sur le résultat – exigible.....	(5,5)	(3,1)	(18,9)	(8,6)
Impôt sur le résultat – différé.....	0,3	(4,5)	(2,1)	(15,8)
Bénéfice net¹⁾	6,7 \$	23,8 \$	45,8 \$	64,8 \$
Bénéfice net ajusté²⁾	19,5 \$	25,3 \$	60,9 \$	70,2 \$
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires				
Bénéfice de base par action.....	0,11 \$	0,38 \$	0,75 \$	1,05 \$
Bénéfice dilué par action.....	0,11 \$	0,37 \$	0,73 \$	1,01 \$
Bénéfice de base par action ajusté ²⁾	0,32 \$	0,41 \$	1,00 \$	1,14 \$
Bénéfice dilué par action ajusté ²⁾	0,31 \$	0,39 \$	0,96 \$	1,10 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total

²⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour les définitions du chiffre d'affaires d'ensemble, du bénéfice net ajusté, du bénéfice de base par action ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté. Se reporter à la page 9 pour obtenir un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté.

³⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

⁴⁾ Le chiffre d'affaires d'ensemble ne tient pas compte des résultats des restaurants East Side Mario's situés aux États-Unis. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour obtenir la définition du chiffre d'affaires d'ensemble.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines		Périodes de 39 semaines	
	closes les		closes les	
	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté				
Bénéfice net.....	6,7 \$	23,8 \$	45,8 \$	64,8 \$
Coûts de transaction	0,1	0,5	0,5	1,1
Charges de dépréciation	5,7	–	9,7	1,3
Charges de restructuration et autres charges.....	2,6	2,6	3,1	3,4
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	–	1,0	–	2,0
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables.....	3,1	(0,4)	(0,9)	–
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion.....	0,3	(0,7)	0,2	(0,9)
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel	1,6	0,3	1,7	0,8
(Profit net) perte nette sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.....	0,5	(1,8)	0,9	(2,3)
Radiation de frais de financement différés	(1,0)	–	–	–
Bénéfice net ajusté^(1), 2).....	19,5 \$	25,3 \$	60,9 \$	70,2 \$
Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA²⁾				
Bénéfice net.....	6,7 \$	23,8 \$	45,8 \$	64,8 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières.....	4,9	2,8	16,9	9,1
Impôt sur le résultat.....	5,2	7,6	21,0	24,4
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ...	28,4	12,6	85,3	43,1
BAIIA²⁾.....	45,2 \$	46,8 \$	169,0 \$	141,4 \$
Rapprochement du BAIIA²⁾ et du BAIIA lié à l'exploitation²⁾				
Coûts de transaction	0,1	0,5	0,5	1,1
Charges de dépréciation	5,7	–	9,7	1,3
Charges de restructuration et autres charges.....	2,6	2,6	3,1	3,4
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	–	1,0	–	2,0
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables.....	3,1	(0,4)	(0,9)	–
Bénéfice sur les parts de société en commandite.....	2,8	2,7	8,3	6,3
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion.....	0,3	(0,7)	0,2	(0,9)
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel	1,6	0,3	1,7	0,8
(Profit net) perte nette sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.....	0,5	(1,8)	0,9	(2,3)
Rémunération fondée sur des actions	2,1	2,2	5,8	3,8
Variation de la provision pour contrats déficitaires.....	(0,6)	(1,4)	(0,8)	(2,7)
Quote-part des résultats des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,3	0,6	1,1	0,8
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	(14,1)	(1,2)	(43,0)	(3,6)
BAIIA lié à l'exploitation^(1), 2), 3).....	49,5 \$	51,2 \$	155,5 \$	151,4 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour obtenir les définitions du bénéfice net ajusté, du BAIIA et du BAIIA lié à l'exploitation.

³⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2), 3)}	49,5 \$	51,2 \$	155,5 \$	151,4 \$
Rapprochement du BAIIA²⁾ lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles²⁾				
Dépenses d'investissement liées à l'entretien.....	(3,8)	(7,0)	(14,4)	(16,3)
Intérêts sur la dette à long terme.....	(4,5)	(4,1)	(12,3)	(12,1)
Charges d'intérêts sur le billet à payer à Keg Royalties Income Fund.....	(1,1)	(1,1)	(3,2)	(2,5)
Impôt en trésorerie.....	(4,0)	(1,7)	(14,0)	(9,1)
Flux de trésorerie disponibles²⁾ avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	36,1 \$	37,3 \$	111,6 \$	111,4 \$
Dépenses d'investissement liées à la croissance.....	(8,2)	(3,9)	(20,7)	(12,8)
Produit de la sortie d'actifs.....	(0,3)	5,9	0,6	6,1
Dividendes.....	(6,8)	(6,7)	(20,6)	(20,0)
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités.....	(16,5)	(0,7)	(35,2)	(1,7)
Flux de trésorerie disponibles²⁾ après les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	4,2 \$	31,9 \$	35,6 \$	83,0 \$
Rapprochement du BAIIA lié à l'exploitation et du bénéfice net ajusté²⁾				
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2), 3)}	49,5 \$	51,2 \$	155,5 \$	151,4 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières.....	(4,9)	(2,8)	(16,9)	(9,1)
Impôt sur le résultat.....	(5,2)	(7,6)	(21,0)	(24,4)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.....	(28,4)	(12,6)	(85,3)	(43,1)
Radiation de frais de financement différés.....	(1,0)	–	–	–
Bénéfice sur les parts de société en commandite.....	(2,8)	(2,7)	(8,3)	(6,3)
Rémunération fondée sur des actions.....	(2,1)	(2,2)	(5,8)	(3,8)
Variation de la provision pour contrats déficitaires.....	0,6	1,4	0,8	2,7
Quote-part des résultats des coentreprises.....	(0,3)	(0,6)	(1,1)	(0,8)
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	14,1	1,2	43,0	3,6
Bénéfice net ajusté^{1), 2), 3)}	19,5 \$	25,3 \$	60,9 \$	70,2 \$
Rapprochement du bénéfice net ajusté²⁾ et du bénéfice net²⁾				
Coûts de transaction.....	(0,1)	(0,5)	(0,5)	(1,1)
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	–	(1,0)	–	(2,0)
Radiation de frais de financement différés.....	1,0	–	–	–
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables.....	(3,1)	0,4	0,9	–
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion.....	(0,3)	0,7	(0,2)	0,9
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel.....	(1,6)	(0,3)	(1,7)	(0,8)
(Profit net) perte nette sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.....	(0,5)	1,8	(0,9)	2,3
Charges de dépréciation.....	(5,7)	–	(9,7)	(1,3)
Charges de restructuration et autres charges.....	(2,6)	(2,6)	(3,1)	(3,4)
Bénéfice net¹⁾	6,7 \$	23,8 \$	45,8 \$	64,8 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour obtenir les définitions du bénéfice net ajusté, du BAIIA et du BAIIA lié à l'exploitation.

³⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

Facteurs influant sur nos résultats d'exploitation

Croissance des VRC

La croissance des VRC est une mesure utilisée dans le secteur de la restauration pour comparer les ventes des emplacements établis sur une période donnée, comme un trimestre, entre la période à l'étude et la période comparable de l'exercice précédent. La croissance des VRC permet d'expliquer quelle proportion de la croissance des ventes peut être attribuée à la croissance des emplacements établis séparément de celle qui peut être attribuée à l'apport net de nouveaux restaurants qui ont ouvert leurs portes. Recette calcule la croissance des VRC comme l'augmentation ou la diminution, exprimée en pourcentage, du chiffre d'affaires des restaurants ouverts depuis au moins 24 mois complets. La croissance des VRC de Recettes ne tient pas compte des restaurants Casey's puisque la société a amorcé un processus de réduction progressive de ses activités, ni du chiffre d'affaires attribuable aux activités internationales de 42 restaurants New York Fries et de 3 restaurants East Side Mario's.

La croissance des VRC est stimulée surtout par les variations du nombre de transactions avec les clients et du montant moyen de la transaction en dollars. La croissance des VRC est essentiellement tributaire des activités et des efforts que déploie Recette au chapitre du marketing. La croissance des VRC de Recettes est également touchée par des facteurs externes, en particulier par l'évolution macroéconomique qui influe sur les dépenses de consommation discrétionnaires par région et à l'échelle du Canada.

Des conditions météorologiques atypiques pendant une période prolongée peuvent nuire aux activités de Recettes. Plus particulièrement, d'abondantes chutes de neige inhabituelles, des tempêtes de verglas ou d'autres conditions météorologiques extrêmes pendant les mois d'hiver peuvent nuire à l'achalandage des restaurants et, de ce fait, nuire au chiffre d'affaires et à la rentabilité.

La direction évaluera de manière continue chaque marque pour s'assurer qu'elle maintient une offre solide aux consommateurs, un réseau de franchisés et de collaborateurs engagés et une culture qui reflète ses objectifs d'affaires afin de devenir un chef de file dans le secteur de la restauration en mettant les gens au cœur de ses valeurs.

Afin de s'assurer de procurer en tout temps une offre solide aux consommateurs, la direction se concentrera sur 4 piliers fondamentaux de l'expérience client : la qualité de la nourriture, la qualité du service, la valeur de l'expérience et l'ambiance. Cette approche continuera de prendre en compte l'utilisation de la technologie pour améliorer l'actualité et la transparence des données, mais aussi l'intégration de ces données pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de la direction dans la prestation d'une expérience client exceptionnelle. L'accent sera également mis davantage sur l'élaboration de programmes de formation efficaces à l'intention des dirigeants, des franchisés et des collaborateurs de première ligne, car il s'agit d'un élément essentiel à l'élaboration d'une formule efficace pour accroître les VRC tout en augmentant le nombre de transactions avec les clients.

Les VRC¹⁾ ont reculé de 3,1 % pour le trimestre et de 2,2 % depuis le début de l'exercice comparativement aux périodes correspondantes de 13 et de 39 semaines de 2018. Recettes et l'ensemble du secteur de la restauration à service complet continuent de faire face à des vents contraires en raison d'une prudence au chapitre des dépenses de consommation, de l'augmentation du nombre de places dans les restaurants sur le marché et de la pression continue exercée sur la dotation et les salaires en raison du taux de chômage le plus bas depuis quatre décennies. Bien que nous soyons satisfaits des progrès réalisés jusqu'ici à l'égard de notre modèle d'exploitation à quatre piliers, puisque tous nos résultats en matière de satisfaction de la clientèle suivent une tendance positive, nous croyons que notre potentiel de hausse réside dans la création de propositions plus convaincantes et pertinentes pour les consommateurs, tant pour le segment des repas consommés en restaurant que pour le segment des services en dehors des lieux.

La direction continue de se concentrer sur des stratégies à court et à long terme pour améliorer les VRC par la rénovation des restaurants, l'importance accrue accordée à l'innovation des menus, le renforcement de l'expérience des clients, l'augmentation des ventes hors établissement grâce à des applications de commerce électronique nouvelles et améliorées, les initiatives d'excellence opérationnelle, y compris l'utilisation de la technologie pour améliorer la rapidité de diffusion et la transparence des données, et le marketing ciblé pour une marque donnée dans les médias sociaux numériques qui rejoint les consommateurs locaux avec des offres pertinentes et bien adaptées.

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 41 pour une description de la façon dont Recettes calcule la croissance des VRC. La croissance des VRC pour une marque en particulier pourrait être supérieure ou inférieure à celle de l'ensemble des restaurants et, dans certains cas, la croissance des ventes des restaurants comparables pour les marques individuelles pourrait être négative.

Concurrence

Le secteur canadien de la restauration a toujours été de nature hautement concurrentielle et continue d'évoluer. Même si les attentes des clients ont augmenté au cours des années, bon nombre de facteurs influant sur leurs décisions sont toujours les mêmes, soit la qualité de la nourriture, la valeur (y compris la commodité) et l'ambiance. Recettes se mesure à un éventail de concurrents, dont des grandes chaînes de restaurants nationales et régionales ainsi que des restaurateurs indépendants locaux. Bien que les exploitants indépendants continuent d'accaparer une part importante du marché de la restauration, la direction de Recettes estime que sa taille va se maintenir (en particulier dans l'environnement macroéconomique actuel) et offrir des avantages concurrentiels significatifs par rapport à leurs homologues indépendants. Parmi ces avantages, on compte les coûts moindres des aliments grâce à un plus grand pouvoir d'achat, les partenariats stratégiques comme ceux conclus avec Google, Scène et CAA, la sélection plus judicieuse des emplacements ainsi qu'une longue expérience et beaucoup de savoir-faire en matière de négociation immobilière.

Gestion du portefeuille de restaurants et amélioration continue du réseau

L'ouverture et le succès de nouveaux restaurants sont tributaires d'un certain nombre de facteurs, dont la disponibilité d'emplacements convenables, la négociation de contrats de location acceptables pour les nouveaux restaurants, la nécessité d'attirer des franchisés ayant les compétences requises et disposant d'un financement approprié, la disponibilité, la formation et la fidélisation de membres de la direction et d'autres membres du personnel nécessaires pour exploiter de nouveaux restaurants détenus par la société ainsi que d'autres facteurs, dont certains échappent au contrôle de Recettes. La direction continue d'examiner son portefeuille de restaurants afin de maximiser le potentiel des emplacements et la rentabilité pour la société. En ce qui concerne les restaurants qui ne cadrent plus avec le plan stratégique de la société, la direction prendra des mesures pour se retirer de ces emplacements peu performants.

La rénovation des restaurants contribue également à l'amélioration du réseau. Toutefois, le moment des rénovations dépend de la durée restante du contrat de franchise et du contrat de location. Les franchisés sont responsables du financement de la rénovation des restaurants franchisés. Nous avons constaté que les rénovations sont plus fructueuses lorsqu'elles comprennent des changements à l'extérieur et à l'intérieur qui s'accompagnent d'une nouvelle approche en matière de service à la clientèle et d'expérience client. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, la société a effectué 33 et 84 rénovations, respectivement.

La société contribue à des programmes incitatifs de rénovation visant certaines marques afin d'aider les franchisés à assumer les coûts liés aux travaux de rénovation majeurs, lesquels devraient permettre de générer une hausse des VRC à long terme grâce à une expérience client améliorée dans l'ensemble des quatre piliers de l'excellence opérationnelle. Pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, la société a contribué à hauteur de 1,0 million de dollars aux programmes incitatifs de rénovation ce qui a permis d'aider à la réalisation de 21 rénovations de restaurants.

Le réseau de restaurants de Recettes comprend des restaurants détenus par la société et des restaurants franchisés. À la clôture de la période, soit le 29 septembre 2019, la société comptait 1 375 restaurants. Le tableau suivant présente les variations du nombre de restaurants de Recettes.

Nombre de restaurants (non audité)	Périodes de 39 semaines closes les							
	29 septembre 2019				30 septembre 2018			
	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Coentreprises	Total	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Coentreprises	Total
À l'ouverture de l'exercice ¹⁾	208	1 128	46	1 382	169	1 049	54	1 272
Acquisitions ²⁾	2	–	–	2	49	57	–	106
Ouvertures.....	3	31	2	36	2	34	3	39
Fermures.....	(14)	(28)	(3)	(45)	(14)	(31)	(1)	(46)
Fermures de restaurants Casey's.....	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Reconversions ³⁾	11	(11)	–	–	16	(14)	(2)	–
Refranchisages ⁴⁾	(2)	3	(1)	–	(15)	23	(8)	–
À la clôture de la période.....	208	1 123	44	1 375	207	1 117	46	1 370

¹⁾ Le nombre d'établissements indiqués ne tient pas compte des restaurants East Side Mario's situés aux États-Unis.

²⁾ L'acquisition de The Keg a eu lieu le 22 février 2018.

³⁾ Les reconversions représentent les restaurants auparavant franchisés qui ont été acquis par la société et qu'elle exploite.

⁴⁾ Les refranchisages représentent la conversion de restaurants exploités par la société en restaurants franchisés exploités par des franchisés.

Au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, compte non tenu des acquisitions, la société a ouvert 36 nouveaux restaurants, et elle a fermé 45 restaurants. Les restaurants fermés comprenaient des restaurants sous-performants dont la fermeture aura une incidence favorable sur le rendement d'ensemble et sur la rentabilité de la société à l'avenir. La direction continuera de revoir son portefeuille de restaurants et procédera à la fermeture opportune de restaurants sous-performants ou non stratégiques qui aura une incidence favorable à long terme pour la société.

Résultats financiers

Chiffre d'affaires d'ensemble

Le chiffre d'affaires d'ensemble pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 s'est établi à 869,1 millions de dollars et à 2 591,1 millions de dollars, comparativement à 879,8 millions de dollars et à 2 510,0 millions de dollars en 2018, soit une diminution de 10,7 millions de dollars ou de 1,2 % pour le trimestre et une augmentation de 81,1 millions de dollars ou de 3,2 % en cumul annuel. La diminution du chiffre d'affaires d'ensemble pour le trimestre est attribuable au recul de 3,1 % des VRC, compensé par des hausses dans le secteur Ventes au détail et services traiteur.

Total des produits bruts

Le total des produits bruts tient compte du chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société et de la division services traiteur, des produits tirés des franchises (y compris les redevances, déduction faite des subventions approuvées, les redevances des nouvelles franchises, les contributions aux fonds destinés au marketing, les produits tirés de la location d'immeubles et de matériel et les frais de conversion de restaurants exploités par la société en franchises), des droits générés par le centre d'appels hors site de Recettes, des produits tirés du développement de nouveaux restaurants ainsi que des produits tirés des activités de transformation d'aliments et de distribution de St-Hubert émanant de ventes dans les épiceries et dans son réseau de restaurants franchisés.

Le total des produits bruts s'est établi à 309,0 millions de dollars et à 925,5 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 310,1 millions de dollars et à 863,7 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 1,1 million de dollars ou de 0,4 % pour le trimestre et une hausse de 61,8 millions de dollars ou de 7,2 % depuis le début de l'exercice. L'augmentation des produits bruts pour l'exercice à ce jour découle principalement de l'acquisition de The Keg en février 2018 et de l'augmentation au chapitre des ventes au détail et des services traiteurs, en partie contrée par le recul des VRC.

Frais de vente et charges générales et administratives

Les frais de vente et les charges générales et administratives regroupent les coûts directs engagés par les restaurants exploités par la société, telle la main-d'œuvre, ainsi que les autres coûts directs nets afférents aux restaurants exploités par Recettes (par exemple les fournitures, les services publics, la commercialisation, les impôts fonciers), les coûts indirects, les transferts au fonds de marketing, les subventions locatives et créances irrécouvrables, les coûts indirects du secteur Central, la charge de redevances liée à The Keg, les coûts liés à la division de transformation des aliments et de distribution, les pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel ainsi que l'amortissement des autres actifs. Ces charges sont contrebalancées par les rabais sur achats.

En 2018 et au cours des exercices précédents, les frais de vente et charges générales et administratives comprenaient les charges locatives liées au siège social et aux restaurants exploités par la société ainsi que les charges locatives nettes liées aux restaurants sous-loués par des franchisés. Du fait de l'adoption de l'IFRS 16, la nouvelle norme sur les contrats de location, les frais de ventes et charges générales et administratives ne comprennent plus les charges locatives nettes et les frais de location, mais ils incluent une hausse de l'amortissement lié au siège social et aux restaurants qui appartiennent à la société.

Les coûts directs engagés par les restaurants exploités par la société pour la main-d'œuvre et les autres coûts directs et indirects afférents à l'exploitation des restaurants par Recettes subissent l'incidence du nombre de restaurants exploités par la société, des augmentations du salaire minimum provincial et de la capacité de la société à gérer le coût des intrants grâce à divers programmes. Les coûts indirects du secteur Central sont touchés par l'inflation générale, la conjoncture qui permet d'attirer et de retenir le personnel clé ainsi que la capacité de la direction à contrôler les coûts discrétionnaires. Les coûts liés à la transformation d'aliments et à la distribution sont influencés par les hausses du salaire minimum, les négociations de conventions collectives, le volume des ventes et la capacité de la société à gérer les coûts contrôlables liés à la promotion, à la fabrication et à la distribution des produits. Quant à l'aide accordée à des franchisés pour le paiement de leur loyer et les créances irrécouvrables, elle est touchée par le chiffre d'affaires des franchisés et leur rentabilité globale. Le volume des achats,

l'inflation et les fluctuations des prix de produits et services négociés ont une incidence sur les rabais sur achats. Les pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel, les frais de location et les incitatifs à la location comptabilisés et l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles représentent des charges hors trésorerie ayant généralement trait à des conversions survenues par le passé où des restaurants exploités par la société ont été convertis en restaurants franchisés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes le		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Charges liées aux restaurants exploités par la société	112,3 \$	111,2 \$	335,9 \$	308,4 \$
Transferts aux fonds de publicité	16,0	16,1	47,3	46,1
Frais de soutien aux franchises et créances irrécouvrables.....	1,2	2,0	2,8	6,4
Charge de redevances liée à The Keg	6,2	6,4	19,0	14,8
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ²⁾	27,8	11,7	83,7	40,6
(Profit net) perte nette sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	0,5	(1,8)	0,9	(2,3)
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel.....	1,6	0,3	1,7	0,8
Autres ³⁾	2,9	14,8	5,7	41,6
Total des frais de vente et charges générales et administratives¹⁾....	168,5 \$	160,6 \$	497,0 \$	456,3 \$
²⁾ Amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation	(11,4)	(0,8)	(34,3)	(2,3)
³⁾ Incidence sur les loyers de la nouvelle norme portant sur les contrats de location	14,1	1,2	43,0	3,6
Frais de vente et charges générales et administratives avant l'incidence de la nouvelle norme portant sur les contrats de location	171,2 \$	161,0 \$	505,7 \$	457,6 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

²⁾ Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comprennent un montant de 11,4 millions de dollars et de 34,3 millions de dollars respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 relativement à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du fait de la nouvelle norme portant sur les contrats de location IFRS 16 (se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location »), comparativement à 0,8 million de dollars et à 2,3 millions de dollars en 2018.

³⁾ La variation des autres charges comprend l'incidence des charges locatives de 14,1 millions de dollars et de 43,0 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 découlant de la nouvelle norme sur les contrats de location IFRS 16 (se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location »), comparativement à 1,2 million de dollars et à 3,6 millions de dollars en 2018.

Les frais de vente et charges générales et administratives pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 se sont chiffrés à 168,5 millions de dollars et à 497,0 millions de dollars, contre 160,6 millions de dollars et 456,3 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 7,9 millions de dollars ou de 4,9 % pour le trimestre et de 40,7 millions de dollars ou de 8,9 % depuis le début de l'exercice. Les frais de vente et charges générales et administratives, avant l'incidence de la nouvelle norme portant sur les contrats de location, se sont élevés à 171,2 millions de dollars, comparativement à 161,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2018. L'augmentation pour le trimestre est en grande partie liée à une hausse de 2,3 millions de dollars de la perte sur la sortie d'actifs, à une augmentation de 5,5 millions de dollars de la charge d'amortissement liée à l'accroissement des actifs de restauration et à un ajustement de l'amortissement de 3,5 millions de dollars au titre de l'exercice précédent de 2018, ce qui a entraîné une diminution de l'amortissement en 2018 par rapport à 2019, et une augmentation de 1,1 million de dollars des charges liées aux restaurants exploités par la société, lesquelles découlent de l'ajout de restaurants exploités par la société. Depuis le début de l'exercice, les frais de vente et charges générales et administratives, compte non tenu de l'incidence de la nouvelle norme portant sur les contrats de location, se sont élevés à 505,7 millions de dollars, comparativement à 457,6 millions de dollars en 2018. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence de The Keg pour la totalité de la période, à une hausse de 11,4 millions de dollars de la charge d'amortissement (avant les modifications découlant de la norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾), à une hausse de 1,9 million de dollars de la charge de rémunération fondée sur les actions et à une augmentation de 3,2 millions de dollars de la perte sur la sortie d'actifs en raison des profits réalisés en 2018 du fait de la vente et du franchisage de six restaurants State & Main.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les charges financières se rapportent aux activités de financement de Recettes, qui comprennent la facilité de crédit existante ainsi que l'amortissement des coûts de financement, des produits d'intérêts sur les parts de société en commandite de The Keg et les charges d'intérêts nettes liées à la nouvelle norme portant sur les contrats de location.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes le		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	4,5 \$	4,1 \$	12,3 \$	12,1 \$
Charges d'intérêts sur le billet à payer à The Keg Royalties Income Fund	1,1	1,1	3,2	2,5
Coûts de financement	(0,7)	0,2	0,7	0,6
Autres charges d'intérêts	–	0,1	0,2	0,3
Produits d'intérêts sur les parts de société en commandite	(2,8)	(2,7)	(8,3)	(6,3)
Produits d'intérêts.....	(0,5)	(0,4)	(1,4)	(1,5)
Intérêts nets avant l'incidence de la nouvelle norme portant sur les contrats de location	1,6 \$	2,4 \$	6,7 \$	7,7 \$
Intérêts sur les obligations locatives (note 19).....	8,0	0,5	24,5	1,4
Produits d'intérêts sur les créances locatives.....	(4,8)	–	(14,3)	–
Total des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ ..	4,9 \$	2,8 \$	16,9 \$	9,1 \$
Total de la dette (compte non tenu des charges financières)	521,3 \$	442,0 \$	521,3 \$	442,0 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Compte non tenu des intérêts nets liés à la nouvelle norme portant sur les contrats de location, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont élevées à 1,6 million de dollars pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 2,4 millions de dollars en 2018, soit une diminution de 0,8 million de dollars. En cumul annuel, les charges d'intérêts nettes et autres charges de financement se sont établies à 6,7 millions de dollars, comparativement à 7,7 millions de dollars en 2018, soit une baisse de 1,0 million de dollars. Cette diminution est attribuable à des produits d'intérêts provenant des parts de société en commandite de The Keg pour un exercice complet, partiellement compensés par des intérêts sur la dette à long terme de The Keg pour un trimestre complet.

Impôt sur le résultat

La société a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 5,5 millions de dollars et de 18,9 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 3,1 millions de dollars et à 8,6 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 2,4 millions de dollars et de 10,3 millions de dollars, respectivement. La hausse de la charge d'impôt exigible est principalement liée au fait que la société est maintenant entièrement imposable, les pertes de l'exercice précédent ayant été utilisées à des fins fiscales, et elle a été compensée par une réduction de la charge d'impôt différé.

La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé net de 0,3 million de dollars et une charge d'impôt différé nette de 2,1 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à une charge de 4,5 millions de dollars et de 15,8 millions de dollars en 2018, ce qui représente une diminution de la charge d'impôt différé de 4,8 millions de dollars et de 13,7 millions de dollars, respectivement. La diminution de la charge d'impôt différé est essentiellement attribuable à l'utilisation en 2018 des pertes reportées en avant et de la reprise de l'actif d'impôt différé correspondant en 2018.

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est établi à 6,7 millions de dollars et à 45,8 millions de dollars pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 23,8 millions de dollars et à 64,8 millions de dollars en 2018, ce qui représente une diminution de 17,1 millions de dollars pour le trimestre et de 19,0 millions de dollars depuis le début de l'exercice.

La diminution nette de 17,1 millions de dollars pour le trimestre est principalement attribuable au recul de 1,7 million de dollars du BAIIA lié à l'exploitation, à la hausse de 5,5 millions de dollars de la charge d'amortissement (avant les modifications découlant de la norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾), à une augmentation de 6,5 millions de dollars de la dépréciation hors trésorerie et des charges pour contrats déficitaires, à une augmentation de 3,5 millions de dollars de la perte sur la sortie d'actifs après le profit de 1,5 million de dollars de 2018 découlant de la vente et du franchisage des restaurants

State & Main, à une augmentation de 2,5 millions de dollars de la charge liée aux variations de la juste valeur sans effet sur la trésorerie des parts de la société en commandite échangeables de The Keg et du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle, et à une incidence nette de 0,6 million de dollars de la charge liée à la nouvelle norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾ (se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location »), facteurs contrebalancés par une diminution de 2,4 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

La diminution nette de 19,0 millions de dollars depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à l'augmentation de 4,1 millions de dollars du BAIIA lié à l'exploitation, à une diminution de 2,9 millions de dollars des ajustements de la juste valeur sans effet sur la trésorerie liés aux parts de société en commandite échangeables de The Keg et du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle et à une réduction de 3,4 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat, facteurs plus que contrebalancés par une augmentation de 11,4 millions de dollars de la charge d'amortissement (avant les modifications découlant de la norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾), une augmentation de 10,2 millions de dollars de la dépréciation hors trésorerie et des charges pour contrats déficitaires, une hausse de 1,9 million de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions, une augmentation de 4,2 millions de dollars de la perte sur la sortie d'actifs après le profit de 1,5 million de dollars de 2018 découlant de la vente et du franchisage des restaurants State & Main, et une charge nette de 1,4 million de dollars liée à la nouvelle norme IFRS portant sur les contrats de location²⁾ (se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location »).

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes le		Périodes de 39 semaines closes les		Sur la base des périodes de douze mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Flux de trésorerie disponibles^{1), 2)} avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	36,1 \$	37,3 \$	111,6 \$	111,4 \$	158,8 \$	148,5 \$
Flux de trésorerie disponibles par action – de base (en dollars).....	0,59 \$	0,60 \$	1,82 \$	1,81 \$	2,59 \$	2,44 \$
Flux de trésorerie disponibles par action – après dilution (en dollars).....	0,58 \$	0,58 \$	1,76 \$	1,74 \$	2,51 \$	2,34 \$
Dividendes	6,8 \$	6,7 \$	20,6 \$	20,0 \$	27,2 \$	26,0 \$
Dividende par action – de base (en dollars).....	0,11 \$	0,11 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,44 \$	0,43 \$
Dividende par action – après dilution (en dollars)	0,11 \$	0,10 \$	0,33 \$	0,31 \$	0,43 \$	0,41 \$
Bénéfice par action (en dollars)						
Bénéfice de base par action	0,11 \$	0,38 \$	0,75 \$	1,05 \$	1,28 \$	1,86 \$
Bénéfice dilué par action	0,11 \$	0,37 \$	0,73 \$	1,01 \$	1,24 \$	1,79 \$
Bénéfice de base par action ajusté.....	0,32 \$	0,41 \$	1,00 \$	1,14 \$	1,01 \$	0,88 \$
Bénéfice dilué par action ajusté....	0,31 \$	0,39 \$	0,96 \$	1,10 \$	0,98 \$	0,85 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 41 pour obtenir la définition du BAIIA lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles. Se reporter à la page 9 pour obtenir le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles.

²⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

La société génère d'importants flux de trésorerie disponibles¹⁾ qui lui permettent de financer sa croissance et d'améliorer le rendement des actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et les rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de l'importante offre publique de rachat de la société pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 se sont chiffrés à 36,1 millions de dollars, comparativement à 37,3 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2018. En cumul annuel, les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et les rachats d'actions se sont chiffrés à 111,6 millions de dollars, comparativement à 111,4 millions de dollars en 2018.

Sur la base d'une période de 12 mois, les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et les rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de l'importante offre publique de rachat de la société pour la période de 12 mois close le 29 septembre 2019 se sont élevés à 158,8 millions de dollars, comparativement à 148,5 millions de dollars en 2018, soit une augmentation de 10,3 millions de dollars, ou 6,9 %. Au cours de cette période de 12 mois, la société a remboursé 64,7 millions de dollars sur ses facilités de crédit et a racheté 6 521 113 actions pour un montant de 175,3 millions de dollars.

En 2019 et au cours des périodes de présentation de l'information ultérieures, les flux de trésorerie disponibles seront réduits de l'impôt sur le résultat que la société paiera maintenant que les soldes des pertes reportées en avant d'exercices antérieurs ont été utilisés. L'impôt sur le résultat en trésorerie de 2019 bénéficiera d'une faible base d'acomptes provisionnels à partir de 2018 et l'impôt sur le résultat de 2020 sera plus élevé que la normale en raison des paiements d'impôt de fin d'exercice de 2019 plus les acomptes provisionnels normaux.

Les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et les rachats d'actions par action, sur une base diluée, se sont établis à 0,58 \$ pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 0,58 \$ pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2018. Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et les rachats d'actions par action, sur une base diluée, se sont élevés à 1,76 \$, comparativement à 1,74 \$ en 2018.

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, la société a versé des dividendes de 6,8 millions de dollars, soit 0,11 \$ par action, et a racheté 618 947 actions pour un montant de 16,5 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comparativement à 6,7 millions de dollars, soit un dividende de 0,11 \$ par action, et à des rachats de 27 700 actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant de 0,7 million de dollars en 2018. Depuis le début de l'exercice, la société a déclaré des dividendes de 20,6 millions de dollars, soit 0,34 \$ par action, et a racheté 1 322 871 actions moyennant 35,2 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comparativement à 20,0 millions de dollars, soit un dividende de 0,32 \$ par action, et a racheté 66 147 actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 1,7 million de dollars en 2018.

Sur la base d'une période de 12 mois, la société a déclaré des dividendes de 27,2 millions de dollars, ou 0,44 \$ par action, et a racheté 1 891 484 actions pour un montant de 49,8 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comparativement à des dividendes de 26,0 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action, et a racheté 283 174 actions pour un montant de 7,0 millions de dollars en 2018 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, la société a racheté et annulé 4 629 629 actions à droit de vote subalterne pour un montant de 125,0 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions réalisée le 25 septembre 2019. L'incidence de la réduction du nombre d'actions sur les flux de trésorerie disponibles par action avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sur une base diluée, a représenté une augmentation de 0,10 \$ par action, les faisant passer de 1,76 \$ à 1,86 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, compte tenu d'une augmentation nette des charges d'intérêts après impôt de 2,7 millions de dollars. L'incidence sur le bénéfice par action dilué ajusté a représenté une augmentation de 0,03 \$ par action, les faisant passer de 0,92 \$ à 0,95 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019.

Les solides flux de trésorerie disponibles de la société lui permettront de financer sa croissance et de continuer à saisir des occasions stratégiques pour accroître davantage la valeur pour les actionnaires, notamment des acquisitions, des rachats d'actions et des augmentations de dividendes.

Performance sectorielle

Recettes divise ses activités en quatre secteurs, soit les restaurants exploités par la société, les restaurants franchisés, la vente au détail et services traiteur, et les activités du secteur Central.

Le secteur des restaurants exploités par la société englobe les restaurants détenus par la société, la quote-part des résultats des restaurants exploités en coentreprise de la société aux termes de la participation dans Original Joe's, la participation dans Burger's Priest et le restaurant 1909 Taverne moderne exploité en coentreprise, qui génèrent des produits au moyen des ventes directes de plats cuisinés et de boissons aux clients.

Le secteur des restaurants franchisés englobe quant à lui le réseau de restaurants franchisés de la société, qui sont exploités sous ses diverses marques et dont la société tire des redevances calculées selon un pourcentage convenu du chiffre d'affaires des restaurants franchisés et exploités en coentreprise. Recettes fournit un soutien financier à certains franchisés et les produits déclarés des redevances de franchises sont présentés après déduction de tout soutien fourni.

Le secteur Vente au détail et services traiteur représente les ventes de produits de marque St-Hubert, Swiss Chalet et de The Keg et d'autres marques privées fabriqués dans l'usine de la société et expédiés depuis ses centres de distribution vers les épicerie et son réseau de restaurants St-Hubert. Le secteur Vente au détail et services traiteur reflète les frais de vente et charges d'exploitation liés aux divisions de service de restauration de la société dont les activités sont exercées sous les noms de Pickle Barrel, Rose Reisman et Marigolds and Onions.

Le secteur Central comprend le chiffre d'affaires des services du centre d'appels qui rapporte des frais de gestion sur les commandes effectuées par téléphone, par application mobile ou par Internet hors site traitées pour le compte des restaurants exploités par la société et des restaurants franchisés, les produits générés par la location d'immeubles et de certaines pièces de matériel aux franchisés, ainsi que les redevances de nouvelles franchises et les frais de renouvellement perçus. Le secteur Central englobe aussi les charges de la société (autres que pour les restaurants), notamment les charges liées au personnel du siège social, les coûts indirects non liés au personnel, les coûts liés aux fonctions financières et au soutien technologique, les frais d'occupation, ainsi que les frais généraux et les coûts liés aux services de soutien administratif qui sont neutralisés par les rabais sur achats. La société a déterminé que la répartition des produits et des charges de la société (autres que pour les restaurants), qui comprennent les coûts liés aux fonctions financières et au soutien technologique, les frais d'occupation, ainsi que les frais généraux et les coûts liés aux services de soutien administratif, ne rend pas compte de la façon dont elle gère ses activités et elle n'a pas imputé ces produits et ces charges à un secteur en particulier.

Le chef de la direction, le président directeur du conseil d'administration et le chef des finances sont les principaux décideurs opérationnels de la société et ils examinent régulièrement les activités d'exploitation et la performance de chacun des secteurs. Ils utilisent le résultat d'exploitation comme mesure clé pour évaluer la performance de chaque secteur et pour prendre des décisions concernant la répartition des ressources. Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels à présenter sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables de la société. Les résultats sectoriels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur en particulier, ainsi que ceux qui peuvent y être attribués de façon raisonnable.

Pour les fins du calcul de la performance sectorielle, la société présentera l'apport du BAIIA lié à l'exploitation des secteurs et les éléments y afférents en suivant les conventions comptables antérieures à l'IFRS 16, comme pour 2018 et les périodes de présentation de l'information antérieures.

BAIIA lié à l'exploitation

Le BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)} avant la charge de redevances liée à The Keg s'est établi à 52,9 millions de dollars, représentant un apport de 6,1 % en pourcentage du total du chiffre d'affaires d'ensemble pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 54,8 millions de dollars, soit 6,2 % en 2018. En cumul annuel, le BAIIA lié à l'exploitation^{1) 2)} avant la charge de redevances liée à The Keg s'est établi à 166,2 millions de dollars, représentant un apport de 6,4 % en pourcentage du total du chiffre d'affaires d'ensemble pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 159,9 millions de dollars, soit un apport de 6,4 % en 2018.

Le BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)} après la charge de redevances liée à The Keg s'est établi 49,5 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 51,2 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 1,7 million de dollars ou de 3,3 % pour le trimestre. En cumul annuel, le BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)} après la charge de redevances liée à The Keg s'est situé à 155,5 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 151,4 millions de dollars en 2018, en hausse de 4,1 millions de dollars ou de 2,7 %. Les augmentations sont attribuables à la hausse de l'apport du secteur des franchises, à l'ajout de The Keg en février 2018, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des ventes en raison de la pratique courante consistant à ouvrir de nouveaux restaurants franchisés au taux de redevance standard tout en fermant ou en reconvertissant les restaurants sous-performants auparavant subventionnés, et à la hausse de l'apport du secteur Central qui a en grande partie compensé la baisse enregistrée par le secteur des restaurants exploités par la société grâce à la reconversion des restaurants sous-performants des franchisés et des incitatifs à la rénovation versés aux franchisés pour aider ces derniers à effectuer des rénovations majeures dans le cas de certaines marques.

Le tableau suivant illustre la performance financière des secteurs d'activité de Recettes.

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Période de 13 semaines close le 29 septembre 2019				
	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Vente au détail et services traiteur	Central	Total
Chiffre d'affaires d'ensemble	195 068 \$	597 129 \$	76 859 \$	– \$	869 056 \$
Restaurants exploités par la société					
Chiffre d'affaires	191 263 \$	– \$	– \$	2 459 \$	193 722 \$
Coût des stocks vendus et coût de la main-d'œuvre	(124 360)	–	–	–	(124 360)
Apport des restaurants avant les autres coûts.....	66 903	–	–	2 459	69 362
Apport des restaurants avant les autres coûts en %.....	35,0 %	–	–	–	–
Autres charges d'exploitation.....	(50 066)	–	–	–	(50 066)
Total de l'apport	16 837 \$	–	–	2 459 \$	19 296 \$
Restaurants franchisés					
Produits tirés des redevances de franchises.....	–	27 279	–	–	27 279
Produits tirés des redevances de franchises en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés.....	–	4,6 %	–	–	–
Redevances de nouvelles franchises, revenus de location d'immeubles et de matériel.....	–	–	–	3 021	3 021
Subventions locatives et créances irrécouvrables	–	(1 151)	–	–	(1 151)
Apport des restaurants franchisés	–	26 128 \$	–	3 021 \$	29 149 \$
Apport du secteur Vente au détail et services traiteur	–	–	4 382 \$	–	4 382
Apport net du secteur Central	–	–	–	55 \$	55 \$
BAIIA lié à l'exploitation¹⁾ avant la charge de redevances	16 837 \$	26 128 \$	4 382 \$	5 535 \$	52 882 \$
Charge de redevances nette	–	–	–	(3 419)	(3 419)
BAIIA lié à l'exploitation¹⁾	16 837 \$	26 128 \$	4 382 \$	2 116 \$	49 463 \$
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société	8,8 %	–	–	–	–
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés	–	4,4 %	–	–	–
Apport en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble	–	–	5,7 %	0,2 %	5,7 %
Apport (à l'exclusion de la charge de redevances nette) en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble	8,6 %	4,4 %	5,7 %	0,6 %	6,1 %

(non audité)

Pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2018				
	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Vente au détail et services traiteur	Central	Total
Chiffre d'affaires d'ensemble	202 808 \$	607 165 \$	69 875 \$	– \$	879 848 \$
Restaurants exploités par la société					
Chiffre d'affaires	199 033 \$	– \$	– \$	2 468 \$	201 501 \$
Coût des stocks vendus et coût de la main-d'œuvre	(127 829)	–	–	–	(127 829)
Apport des restaurants avant les autres coûts.....	71 204	–	–	2 468	73 672
Apport des restaurants avant les autres coûts en %.....	35,8 %	–	–	–	–
Autres charges d'exploitation.....	(49 627)	–	–	–	(49 627)
Total de l'apport	21 577 \$	–	–	2 468 \$	24 045 \$
Restaurants franchisés					
Produits tirés des redevances de franchises.....	–	27 662 \$	–	–	27 662
Produits tirés des redevances de franchises en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés.....	–	4,6 %	–	–	–
Redevances de nouvelles franchises, revenus de location d'immeubles et de matériel	–	–	–	3 678	3 678
Subventions locatives et créances irrécouvrables	–	(1 991)	–	–	(1 991)
Apport des restaurants franchisés	–	25 671 \$	–	3 678 \$	29 349 \$
Apport du secteur Vente au détail et services traiteur	–	–	4 520 \$	–	4 520
Apport net du secteur Central	–	–	–	(3 091) \$	(3 091) \$
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)} avant la charge de redevances	21 577 \$	25 671 \$	4 520 \$	3 055 \$	54 823 \$
Charge de redevances nette	–	–	–	(3 615)	(3 615)
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)}	21 577 \$	25 671 \$	4 520 \$	(560) \$	51 208 \$
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société	10,8 %	–	–	–	–
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés	–	4,2 %	–	–	–
Apport en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble	–	–	6,5 %	(0,1) %	5,8 %
Apport (à l'exclusion de la charge de redevances nette) en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble	10,6 %	4,2 %	6,5 %	0,3 %	6,2 %

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour obtenir la définition du BAIIA lié à l'exploitation.

²⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

(non audité)

Période de 39 semaines close le 29 septembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Période de 39 semaines close le 29 septembre 2019				
	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Vente au détail et services traiteur	Central	Total
Chiffre d'affaires d'ensemble	592 680 \$	1 774 325 \$	224 083 \$	– \$	2 591 088 \$
Restaurants exploités par la société					
Chiffre d'affaires	580 089 \$	– \$	– \$	7 988 \$	588 077 \$
Coût des stocks vendus et coût de la main-d'œuvre	(372 350)	–	–	–	(372 350)
Apport des restaurants avant les autres coûts	207 739	–	–	7 988	215 727
<i>Apport des restaurants avant les autres coûts en %</i>	35,1 %	–	–	–	–
Autres charges d'exploitation	(151 892)	–	–	–	(151 892)
Total de l'apport	55 847 \$	–	–	7 988 \$	63 835 \$
Restaurants franchisés					
Produits tirés des redevances de franchises	–	81 275	–	–	81 275
<i>Produits tirés des redevances de franchises en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés</i>	–	4,6 %	–	–	–
Redevances de nouvelles franchises, revenus de location d'immeubles et de matériel	–	–	–	9 741	9 741
Subventions locatives et créances irrécouvrables	–	(2 776)	–	–	(2 776)
Apport des restaurants franchisés	–	78 499 \$	–	9 741 \$	88 240 \$
Apport du secteur Vente au détail et services traiteur	–	–	12 105 \$	–	12 105
Apport net du secteur Central	–	–	–	2 064	2 064
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)} avant la charge de redevances	55 847 \$	78 499 \$	12 105 \$	19 793 \$	166 244 \$
Charge de redevances nette	–	–	–	(10 725)	(10 725)
BAIIA lié à l'exploitation¹⁾	55 847 \$	78 499 \$	12 105 \$	9 068 \$	155 519 \$
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société	9,6 %	–	–	–	–
<i>Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés</i>	–	4,4 %	–	–	–
<i>Apport en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble</i>	–	–	5,4 %	0,3 %	6,0 %
<i>Apport (à l'exclusion de la charge de redevances nette) en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble</i>	9,4 %	4,4 %	5,4 %	0,8 %	6,4 %

(non audité)

Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2018				
	Restaurants exploités par la société	Restaurants franchisés	Vente au détail et services traiteur	Central	Total
Chiffre d'affaires d'ensemble	560 132 \$	1 747 077 \$	202 763 \$	– \$	2 509 972 \$
Restaurants exploités par la société					
Chiffre d'affaires	548 750 \$	– \$	– \$	8 432 \$	557 182 \$
Coût des stocks vendus et coût de la main-d'œuvre	(349 343)	–	–	–	(349 343)
Apport des restaurants avant les autres coûts	199 407	–	–	8 432	207 839
<i>Apport des restaurants avant les autres coûts en %</i>	35,6 %	–	–	–	–
Autres charges d'exploitation	(140 413)	–	–	–	(140 413)
Total de l'apport	58 994 \$	–	–	8 432 \$	67 426 \$
Restaurants franchisés					
Produits tirés des redevances de franchises	–	79 148 \$	–	–	79 148
<i>Produits tirés des redevances de franchises en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés</i>	–	4,5 %	–	–	–
Redevances de nouvelles franchises, revenus de location d'immeubles et de matériel	–	–	–	10 073	10 073
Subventions locatives et créances irrécouvrables	–	(6 398)	–	–	(6 398)
Apport des restaurants franchisés	–	72 750 \$	–	10 073 \$	82 823 \$
Apport du secteur Vente au détail et services traiteur	–	–	10 548 \$	–	10 548
Apport net du secteur Central	–	–	–	(871) \$	(871)
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)} avant la charge de redevances	58 994 \$	72 750 \$	10 548 \$	17 634 \$	159 926 \$
Charge de redevances nette	–	–	–	(8 528)	(8 528)
BAIIA lié à l'exploitation^{1), 2)}	58 994 \$	72 750 \$	10 548 \$	9 106 \$	151 398 \$
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société	10,8 %	–	–	–	–
<i>Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés</i>	–	4,2 %	–	–	–
<i>Apport en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble</i>	–	–	5,2 %	0,4 %	6,0 %
<i>Apport (à l'exclusion de la charge de redevances nette) en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble</i>	10,5 %	4,2 %	5,2 %	0,7 %	6,4 %

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour obtenir la définition du BAIIA lié à l'exploitation et à la page 9 pour obtenir le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA lié à l'exploitation.

²⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 - Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

Restaurants exploités par la société

Le secteur des restaurants exploités par la société comptait 208 restaurants au 29 septembre 2019, comparativement à 208 restaurants au 30 décembre 2018 et à 207 au 30 septembre 2018. Depuis le début de l'exercice, la société a acquis 2 restaurants dans le cadre de l'achat visant Anejo et Blanco, a ouvert 3 nouveaux restaurants, a réalisé 11 reconversions, a fermé 14 restaurants et a refranchisé 2 restaurants. Le secteur des restaurants exploités par la société comprend la quote-part des résultats de 44 restaurants exploités en coentreprise de la société aux termes de l'investissement dans Original Joe's, de l'investissement dans Burger's Priest et de la coentreprise 1909 Taverne moderne.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'entend des ventes d'aliments et de boissons effectuées par les restaurants exploités par Recettes. Le chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société est touché par la croissance des VRC et la variation du nombre de restaurants exploités par la société. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 191,3 millions de dollars et à 580,1 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 199,0 millions de dollars et à 548,8 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 7,7 millions de dollars ou de 3,9 % pour le trimestre et une hausse de 31,3 millions de dollars ou de 5,7 % en cumul annuel. La diminution pour le trimestre est essentiellement attribuable au recul des VRC, aux fermetures de restaurants et au refranchisage des restaurants en 2018, compensés par les reconversions. La hausse depuis le début de l'exercice découle principalement de l'incidence pour un exercice complet de l'ajout de The Keg en février 2018, en partie contré par les fermetures et le refranchisage de restaurants en 2018.

Coût des stocks vendus et coût de la main-d'œuvre

Le coût des stocks vendus représente le coût net des aliments, des boissons et des autres stocks vendus aux restaurants qu'exploite Recettes. Le coût des stocks vendus et le coût de la main-d'œuvre sont touchés par le nombre de restaurants exploités par la société, les écarts en ce qui a trait au volume des stocks vendus, les prix des aliments, les augmentations du salaire minimum provincial et la capacité de Recettes de gérer le coût des intrants pour chacun des restaurants. Recettes gère le coût des intrants au moyen de divers programmes de surveillance des coûts et de la négociation de contrats avantageux au nom de son réseau de restaurants qu'elle détient et de franchises.

Le coût des stocks vendus et le coût de la main-d'œuvre se sont chiffrés à 124,4 millions de dollars et à 372,4 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 127,8 millions de dollars et à 349,3 millions de dollars en 2018, soit une baisse de 3,4 millions de dollars ou de 2,7 % pour le trimestre et une hausse de 23,1 millions de dollars ou 6,6 % en cumul annuel. La diminution pour le trimestre est directement liée au recul du chiffre d'affaires. L'augmentation depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à l'incidence pour un exercice complet de l'ajout de The Keg en février 2018, en partie contrée par la fermeture de restaurants et le refranchisage de restaurants en 2018. Le coût des stocks vendus et le coût de la main-d'œuvre exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont progressé, passant de 64,2 % à 65,0 % pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, soit une hausse de 0,8 point de pourcentage. Depuis le début de l'exercice, le coût des stocks vendus et le coût de la main-d'œuvre exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont progressé, passant de 63,7 % à 64,2 % pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, soit une hausse de 0,5 point de pourcentage.

Apport du secteur Restaurants exploités par la société

Le total de l'apport des restaurants exploités par la société s'est établi à 16,8 millions de dollars et à 55,8 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 21,6 millions de dollars et à 59,0 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 4,8 millions de dollars ou de 22,2 % pour le trimestre et une baisse de 3,2 millions de dollars ou de 5,4 % depuis le début de l'exercice. La diminution pour le trimestre et l'exercice à ce jour est liée au recul du chiffre d'affaires et à la baisse du taux d'apport attribuable essentiellement à la reconversion des restaurants franchisés sous-performants qui sont exploités à des taux de contribution inférieurs à ceux de la fourchette cible qui se situent entre 10 % et 15 %.

Pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, le total de l'apport des restaurants exploités par la société, en pourcentage du chiffre d'affaires de ces restaurants, a atteint 8,8 %, contre 10,8 % en 2018. Depuis le début de l'exercice, le total de l'apport des restaurants exploités par la société, en pourcentage du chiffre d'affaires de ces restaurants, s'est établi à 9,6 %, comparativement à 10,8 % pour la période de 39 semaines close en 2018. La diminution est principalement attribuable au recul du chiffre d'affaires et à la hausse des taux de rémunération, en partie compensés par l'ajout de The Keg qui exploite des restaurants détenus par la société à des taux se situant à l'intérieur de notre fourchette cible qui va de 10 % à 15 %.

Restaurants franchisés

Au 29 septembre 2019, le secteur des restaurants franchisés comptait 1 123 restaurants, comparativement à 1 128 au 30 décembre 2018 et à 1 117 au 30 septembre 2018. Depuis le début de l'exercice, la société a réalisé l'ouverture de 31 nouveaux restaurants et a rebranché deux restaurants exploités par la société et un restaurant exploité en coentreprise, facteurs en partie compensés par 28 fermetures et 11 reconversions. Le secteur des restaurants franchisés comprend la quote-part des redevances tirées des restaurants exploités en coentreprise aux termes de la transaction avec Original Joe's.

Le chiffre d'affaires d'ensemble du secteur des restaurants franchisés s'est élevé à 597,1 millions de dollars et à 1 774,3 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 607,2 millions de dollars et à 1 747,1 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 10,1 millions de dollars ou de 1,7 % pour le trimestre et une hausse de 27,2 millions de dollars ou de 1,6 % en cumul annuel. La diminution pour le trimestre est principalement liée au recul des VRC. L'augmentation depuis le début de l'exercice s'explique principalement par les ouvertures de nouveaux restaurants, la conversion au cours de 2018 et de 2019 en restaurants franchisés de restaurants exploités par la société ou exploités en coentreprise et l'ajout de The Keg en février 2018, facteurs en partie contrés par le recul des VRC, les fermetures de restaurants et les reconversions.

Produits tirés des franchises

Les produits tirés des franchises englobent les redevances imputées aux franchisés, exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires des restaurants, diminué des subventions par contrat et de l'aide temporaire accordée à certaines franchises.

Les principaux facteurs influant sur les produits tirés des franchises sont la croissance des VRC et l'apport net des nouveaux restaurants, ainsi que le taux des redevances (diminuées des subventions par contrat et de l'aide temporaire) que versent les franchisés à Recettes. Il arrive parfois que les redevances qui lui sont versées soient inférieures aux redevances standards de 5 % qu'elle perçoit, en raison des différents taux contractuels de certaines marques (le taux de redevances standard de St-Hubert est de 4 %) et des subventions accordées par contrat, associées surtout aux conversions ayant eu lieu à l'exercice précédent ou à des ententes visant à aider temporairement certains franchisés. Étant donné que la majeure partie des subventions par contrat doivent prendre fin aux dates prévues et qu'il y a eu une réduction du nombre de restaurants ayant besoin d'aide temporaire, la direction croit que le taux effectif de recouvrement des redevances augmentera graduellement au fil du temps et se rapprochera de 5 % (hormis St-Hubert à 4 %). L'ajout de The Keg augmentera également le taux de redevance net global de Recettes puisque les nouveaux franchisés de The Keg et les franchisés de The Keg dont le contrat a été renouvelé paient une redevance de 6 % tandis que les autres paient 5 % jusqu'au renouvellement de leur contrat de franchise.

Les produits tirés des franchises se sont chiffrés à 27,3 millions de dollars et à 81,3 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 27,7 millions de dollars et à 79,1 millions de dollars en 2018, en baisse de 0,4 million de dollars ou de 1,4 % pour le trimestre et en hausse de 2,2 millions de dollars ou 2,8 % pour l'exercice à ce jour. L'augmentation s'explique principalement par l'ajout de The Keg et les nouveaux restaurants ouverts en 2018 et en 2019.

Apport des restaurants franchisés

Le total de l'apport des restaurants franchisés s'est chiffré à 26,1 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 25,7 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 0,4 million de dollars ou de 1,6 % pour le trimestre. Depuis le début de l'exercice, le total de l'apport des restaurants franchisés s'est chiffré à 78,5 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 72,8 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 5,7 millions de dollars ou de 7,8 %. Le taux effectif de redevances net pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 s'est établi à 4,4 % et à 4,4 %, comparativement à 4,2 % et à 4,2 % en 2018. L'augmentation est liée à l'amélioration de la qualité des ventes en raison de la pratique courante en vigueur qui consiste à ouvrir de nouveaux restaurants franchisés au taux de redevance standard tout en fermant ou en reconvertissant des restaurants sous-performants auparavant subventionnés et à l'ajout de The Keg, compensés par l'incitatif à la rénovation versé aux franchisés Swiss Chalet et Harvey's pour soutenir les travaux de rénovation majeurs. Certaines marques acquises depuis 2014 imposent des taux de redevances standards différents, particulièrement St-Hubert, dont le taux de redevances standard est de 4 %, et The Keg, dont le taux de redevances est de plus de 5 % lorsqu'on considère l'ensemble de son portefeuille de franchises.

Vente au détail et services traiteur

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la vente au détail se rapporte à la fabrication et à la distribution de produits alimentaires frais, congelés et non périssables de marque St-Hubert, The Keg et Swiss Chalet et de plusieurs autres marques privées. Le chiffre d'affaires tiré de la vente au détail est influencé par les commandes des restaurants franchisés et par le volume de commandes des chaînes d'épicerie.

Le chiffre d'affaires des services traiteur se rapporte aux ventes d'aliments et de boissons des divisions de traiteur de Recettes qui exercent leurs activités sous les noms Pickle Barrel, Rose Reisman et Marigolds and Onions. Le chiffre d'affaires des services traiteur a subi l'incidence du nombre de commandes clients du nombre de contrats obtenus par les divisions.

Apport du secteur Vente au détail et services traiteur

L'apport du secteur Vente au détail et services traiteur pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 s'est chiffré à 4,4 millions de dollars, comparativement à 4,5 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 0,1 million de dollars ou de 2,2 % pour le trimestre. Depuis le début de l'exercice, l'apport du secteur Vente au détail et services traiteur s'est situé à 12,1 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, contre 10,5 millions de dollars en 2018, soit une augmentation de 1,6 million de dollars ou de 15,2 %. Ces hausses sont principalement attribuables à l'augmentation des ventes en épicerie de produits de marque Swiss Chalet, à l'augmentation des ventes des pâtés congelés découlant de l'ajout de la nouvelle chaîne de production de pâtés ainsi qu'aux ajouts des activités de détail The Keg en février 2018 et des activités de traiteur de Marigolds and Onions en décembre 2018.

Secteur Central

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du secteur Central s'entend du chiffre d'affaires généré par les centres d'appels hors site de la société pour les services de livraison, de commandes à l'avance ainsi que pour les commandes en ligne ou par applications mobiles.

Le centre d'appels reçoit des droits des restaurants qui lui permettent de recouvrer les frais d'administration afférents au traitement des commandes des clients. Les produits tirés du centre d'appels dépendent du volume de commandes des clients ainsi que de la composition des frais facturés sur les commandes reçues (c.-à-d. des frais plus élevés sont perçus pour les commandes téléphoniques que pour les commandes faites par mobile ou en ligne).

Le total du chiffre d'affaires du secteur Central s'est établi à 2,5 millions de dollars et à 8,0 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 2,5 millions de dollars et à 8,4 millions de dollars en 2018, ce qui représente aucun changement pour le trimestre et une baisse de 0,4 million de dollars ou de 4,8 % pour l'exercice à ce jour. Cette diminution s'explique par la réduction des frais facturés aux franchisés par la société et par le passage de la commande par téléphone à la commande de repas sur le Web et par téléphone mobile à des frais moins élevés.

Redevances des nouvelles franchises, revenus de location et location de matériel

Recettes accorde des contrats de franchise à des exploitants indépendants (les « franchisés ») relativement à de nouveaux restaurants. Elle reconduit aussi des contrats de franchise lorsqu'un contrat de franchise antérieur a expiré ou doit être prorogé. Dans le cadre de ces contrats de franchise, les franchisés versent des redevances de nouvelles franchises et/ou des frais de renouvellement et, dans le cas de la conversion d'emplacements établis, des frais de conversion de restaurants exploités par la société en restaurants franchisés. Les redevances des nouvelles franchises et les frais de conversion, le cas échéant, sont perçus lorsque le contrat de franchise est entériné alors que les frais de renouvellement le sont au moment du renouvellement du contrat. Les revenus de location ont trait aux immeubles appartenant à la société qui sont loués aux franchisés.

Les redevances de franchises, les revenus de location d'immeubles et de matériel aux franchisés se sont établis à 3,0 millions de dollars et à 9,7 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 3,7 millions de dollars et à 10,0 millions de dollars en 2018. Ces diminutions sont principalement attribuables au recul des locations d'immeubles et à la diminution des revenus de location de matériel découlant de l'expiration des contrats de location de matériel, une source de revenus que la société n'exploite plus, puisque la direction préfère que les franchisés financent l'achat de leurs restaurants auprès de prêteurs tiers.

Apport du secteur Central

L'apport du secteur Central avant la charge de redevances nette pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 s'est établi à 5,5 millions de dollars, comparativement à 3,1 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 2,4 millions de dollars ou de 77,4 % pour le trimestre. Depuis le début de l'exercice, l'apport du secteur Central avant la charge de redevances nette s'est établi à 19,8 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, contre 17,6 millions de dollars en 2018, soit une augmentation de 2,2 millions de dollars ou de 12,5 %. L'apport de 2,4 millions de dollars du secteur Central a progressé essentiellement en raison des contrôles efficaces des coûts et des synergies découlant du regroupement de certains services partagés avec les marques acquises.

L'apport total du secteur Central avant la charge de redevances nette, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires d'ensemble, s'est établi à 0,6 % pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, contre 0,3 % en 2018, soit une augmentation de 0,3 point de pourcentage pour le trimestre. Depuis le début de l'exercice, l'apport total du secteur Central avant la charge de redevances nette, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires d'ensemble, s'est situé à 0,8 % pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, comparativement à 0,7 % en 2018.

Principales informations financières trimestrielles

Le tableau ci-après présente les principales informations financières historiques et d'autres données de la société, qui doivent être lues en tenant compte des états financiers consolidés annuels de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) ¹⁾	T3 – 2019 29 sept. 2019 (non audité)	T2 – 2019 30 juin 2019 (non audité)	T1 – 2019 31 mars 2019 (non audité)	T4 – 2018 30 déc. 2018 (non audité)	T3 – 2018 30 sept. 2018 (non audité)	T2 – 2018 1 ^{er} juill. 2018 (non audité)	T1 – 2018 1 ^{er} avr. 2018 (non audité)	T4 – 2017 31 déc. 2017 (non audité)	T3 – 2017 24 sept. 2017 (non audité)
Chiffre d'affaires d'ensemble¹⁾	869,1 \$	871,3 \$	850,7 \$	905,4 \$	879,8 \$	874,2 \$	755,9 \$	774,9 \$	684,7 \$
Croissance totale du chiffre d'affaires d'ensemble ¹⁾	(1,2) %	(0,3) %	12,5 %	16,8 %	28,5 %	32,3 %	14,7 %	20,9 %	36,9 %
Croissance des VRC ¹⁾	(3,1) %	(1,7) %	(1,6) %	(0,2) %	1,8 %	1,9 %	2,1 %	2,5 %	0,9 %
Nombre de restaurants (à la clôture de la période)	1 375	1 384	1 382	1 382	1 370	1 379	1 382	1 272	1 249
BAIIA lié à l'exploitation compte non tenu des redevances de The Keg^{1),2)}	52,9 \$	59,4 \$	53,9 \$	67,1 \$	54,9 \$	57,5 \$	47,6 \$	57,4 \$	46,9 \$
Marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble compte non tenu des redevances de The Keg¹⁾	6,1 %	6,8 %	6,3 %	7,4 %	6,2 %	6,6 %	6,3 %	7,4 %	6,8 %
BAIIA lié à l'exploitation^{1),2)}	49,5 \$	56,0 \$	50,1 \$	63,3 \$	51,2 \$	54,0 \$	46,2 \$	57,4 \$	46,9 \$
Marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble^{1),2)}	5,7 %	6,4 %	5,9 %	7,0 %	5,8 %	6,2 %	6,1 %	7,4 %	6,8 %
Chiffre d'affaires des restaurants exploités par la société	191,3 \$	196,2 \$	192,6 \$	205,0 \$	199,0 \$	203,6 \$	146,1 \$	125,8 \$	111,2 \$
Nombre de restaurants exploités par la société	208	209	211	208	207	212	213	169	161
Apport du secteur des restaurants exploités par la société	16,8 \$	20,5 \$	18,5 \$	21,5 \$	21,6 \$	24,3 \$	13,1 \$	12,3 \$	11,8 \$
Apport des restaurants exploités par la société en % du chiffre d'affaires de ces restaurants	8,8 %	10,5 %	9,6 %	10,7 %	10,8 %	12,0 %	9 %	9,8 %	10,6 %
Nombre de restaurants exploités en contreprise	44	46	47	46	46	54	55	54	50
Chiffre d'affaires des restaurants franchisés	597,1 \$	595,9 \$	581,3 \$	615,3 \$	607,2 \$	596,8 \$	543,1 \$	571,0 \$	515,7 \$
Nombre de restaurants franchisés	1 123	1 129	1 124	1 128	1 117	1 113	1 114	1 049	1 038
Apport des restaurants franchisés	26,1 \$	26,9 \$	25,5 \$	26,6 \$	25,7 \$	24,7 \$	22,4 \$	24,1 \$	20,0 \$
Apport en % du chiffre d'affaires des restaurants franchisés	4,4 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,1 %	4,1 %	4,2 %	3,9 %
Apport du secteur Vente au détail et services traiteur	4,4 \$	3,2 \$	4,5 \$	8,9 \$	4,6 \$	2,8 \$	3,3 \$	6,6 \$	3,4 \$
Apport du secteur Central compte non tenu des redevances de The Keg	5,5 \$	8,8 \$	5,4 \$	10,1 \$	3,0 \$	5,7 \$	8,9 \$	14,4 \$	11,7 \$
Apport en % du total du chiffre d'affaires d'ensemble	0,6 %	1,0 %	0,6 %	1,1 %	0,3 %	0,6 %	1,2 %	1,9 %	1,7 %
Total des produits bruts	309,0 \$	311,9 \$	304,6 \$	328,2 \$	312,4 \$	309,5 \$	246,5 \$	240,0 \$	203,8 \$
Marge du BAIIA lié à l'exploitation ^{1),2)}	16,0 %	18,0 %	16,4 %	19,3 %	16,4 %	17,3 %	18,7 %	23,9 %	23,0 %
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	11,9 \$	23,8 \$	31,3 \$	15,4 \$	31,4 \$	28,5 \$	29,3 \$	37,0 \$	30,4 \$
Bénéfice net	6,7 \$	16,6 \$	22,7 \$	9,0 \$	23,8 \$	19,5 \$	21,5 \$	27,3 \$	21,2 \$
Bénéfice net ajusté¹⁾	19,5 \$	23,4 \$	18,3 \$	35,0 \$	25,3 \$	24,5 \$	20,2 \$	30,2 \$	22,6 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société	6,8 \$	16,6 \$	22,5 \$	9,0 \$	23,6 \$	19,5 \$	21,7 \$	27,4 \$	21,0 \$
Résultat par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société (en dollars)									
Résultat de base par action	0,11 \$	0,27 \$	0,36 \$	0,15 \$	0,38 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,47 \$	0,35 \$
Résultat dilué par action	0,11 \$	0,26 \$	0,35 \$	0,14 \$	0,37 \$	0,30 \$	0,35 \$	0,45 \$	0,34 \$
Résultat de base par action ajusté¹⁾	0,32 \$	0,39 \$	0,30 \$	0,57 \$	0,41 \$	0,39 \$	0,34 \$	0,51 \$	0,38 \$
Résultat dilué par action ajusté¹⁾	0,31 \$	0,37 \$	0,29 \$	0,55 \$	0,39 \$	0,38 \$	0,32 \$	0,49 \$	0,37 \$
Flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	36,1 \$	40,0 \$	35,1 \$	47,2 \$	37,3 \$	41,0 \$	33,2 \$	37,0 \$	37,7 \$
Flux de trésorerie disponibles par action – de base (en dollars)	0,59 \$	0,65 \$	0,57 \$	0,76 \$	0,60 \$	0,66 \$	0,55 \$	0,63 \$	0,63 \$
Flux de trésorerie disponibles par action – après dilution (en dollars)	0,58 \$	0,63 \$	0,55 \$	0,74 \$	0,58 \$	0,63 \$	0,53 \$	0,60 \$	0,61 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de la page 41 pour les définitions du chiffre d'affaires d'ensemble, de la croissance du chiffre d'affaires d'ensemble, de la croissance des VRC, du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble, du bénéfice net ajusté, du résultat de base par action ajusté, du résultat dilué par action ajusté et des flux de trésorerie disponibles.

²⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAIIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

Les résultats d'exploitation trimestriels de la société peuvent fluctuer considérablement en raison de plusieurs facteurs, notamment :

- les acquisitions de restaurants et autres acquisitions complémentaires;
- le moment fixé pour l'ouverture et la fermeture de restaurants;
- la hausse et la baisse de la croissance des VRC;
- les conditions météorologiques anormales puisqu'elles sont liées au chiffre d'affaires des restaurants, par exemple l'incidence d'une tempête de neige sur le trafic, et l'incidence des conditions météorologiques au cours des mois d'été sur le chiffre d'affaires des terrasses;
- le taux de recouvrement des redevances et la mesure de l'aide financière que Recettes fournit aux franchisés ou des créances irrécouvrables auprès de franchisés;
- les charges d'exploitation des restaurants détenus par la société;
- la disponibilité de la main-d'œuvre et les coûts associés à la rémunération des employés à salaire horaire et du personnel de gestion dans les restaurants détenus par la société et dans ses installations de fabrication et de distribution;
- la rentabilité des restaurants détenus par la société, en particulier dans les nouveaux marchés;
- les variations des ventes aux chaînes d'épiceries, y compris le caractère saisonnier;
- les fluctuations des taux d'intérêt;
- la dépréciation des actifs à long terme et les pertes liées à la fermeture de restaurants détenus par la société;
- les conditions macroéconomiques, tant à l'échelle nationale que locale;
- les changements des préférences des consommateurs et des conditions de concurrence;
- l'expansion dans de nouveaux marchés;
- la hausse des coûts fixes;
- les fluctuations du prix des produits de base.

Analyse des résultats trimestriels passés

Des facteurs saisonniers et le calendrier des jours fériés font en sorte que les produits de la société fluctuent d'un trimestre à l'autre. Des conditions météorologiques défavorables peuvent également avoir une incidence sur l'achalandage dans les restaurants au premier trimestre. La société possède certains restaurants ayant des tables à l'extérieur et des conditions météorologiques défavorables pourraient influencer sur l'utilisation de ces zones extérieures et avoir une incidence négative sur les produits de la société. Le chiffre d'affaires du secteur de la transformation d'aliments et de la distribution est habituellement plus élevé au quatrième trimestre, suivi par le troisième trimestre et par le premier trimestre, le deuxième trimestre présentant le chiffre d'affaires le moins élevé. Au cours des trimestres présentant le chiffre d'affaires le plus élevé, le taux d'apport du secteur de la transformation d'aliments et de la distribution est également plus élevé, étant donné que les coûts indirects fixes sont couverts par la hausse de la marge brute.

Le chiffre d'affaires d'ensemble s'est accru, passant de 684,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 879,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, puis a légèrement reculé, pour s'établir à 869,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. L'accroissement du chiffre d'affaires d'ensemble en 2017 et en 2018 s'explique par la hausse des VRC, l'ajout de nouveaux restaurants, les acquisitions de St-Hubert en septembre 2016, d'Original Joe's en décembre 2016, de Burger's Priest en juin 2017, de Pickle Barrel en décembre 2017, de The Keg en février 2018 et de Marigolds and Onions en décembre 2018, et l'augmentation du chiffre d'affaires liée au secteur Vente au détail et services traiteur. Le recul observé au troisième trimestre de 2019 s'explique principalement par la baisse des VRC au cours du trimestre.

Le BAIIA lié à l'exploitation s'est sensiblement amélioré, passant de 46,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 51,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 49,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Compte non tenu des redevances de The Keg, le BAIIA lié à l'exploitation s'est établi à 54,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 52,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Le BAIIA lié à l'exploitation a progressé chaque trimestre (en glissement annuel) du fait de la croissance enregistrée dans chacun des secteurs des restaurants exploités par la société, des franchises, et du secteur Vente au détail et services traiteur, de l'ajout de nouveaux restaurants et des acquisitions de St-Hubert, d'Original Joe's, de Burger's Priest, de Pickle Barrel, de The Keg et de Marigolds and Onions.

La marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble compte non tenu des redevances de The Keg s'est établie à 6,8 % pour le troisième trimestre de 2017, à 6,2 % pour le troisième trimestre de 2018 et à 6,1 % pour le troisième trimestre de 2019. Le BAIIA lié à l'exploitation a été influencé par l'acquisition de marques qui sont exploitées selon des marges moindres. La direction continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité de nos actifs pour générer des bénéfices et sur notre chiffre d'affaires en croissance pour accroître le BAIIA lié à l'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires d'ensemble afin de le ramener dans notre fourchette cible de 7 % à 8 % d'ici 2020-2022.

Le montant en dollars de l'apport du secteur des restaurants exploités par la société a fluctué chaque trimestre (en glissement annuel) en raison de l'ajout et de la vente de restaurants exploités par la société et de la reconversion d'établissements franchisés peu performants autrefois subventionnés. L'apport trimestriel du secteur des restaurants exploités par la société a augmenté, passant de 11,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 21,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, puis a diminué pour s'établir à 16,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. L'apport du troisième trimestre de 2019 a diminué du fait essentiellement du déclin des ventes et de la baisse du taux d'apport imputable à la reconversion d'établissements franchisés peu performants autrefois subventionnés.

L'apport du secteur des restaurants franchisés en pourcentage du chiffre d'affaires d'ensemble a été de 4,4 % au troisième trimestre de 2019, de 4,2 % en 2018 et de 3,9 % en 2017. L'apport trimestriel du secteur des franchisés a augmenté chaque trimestre (en glissement annuel), passant de 20,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 25,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 26,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Ces augmentations du troisième trimestre de 2019 se rapportent principalement aux hausses du taux net de recouvrement des redevances de franchises. Les augmentations du montant en dollar de l'apport des franchises découlent de la hausse du chiffre d'affaires grâce à l'ajout de nouveaux restaurants et des acquisitions de St-Hubert en septembre 2016, d'Original Joe's en décembre 2016 et de The Keg en février 2018.

L'apport du secteur Vente au détail et services traiteur est passé de 3,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 4,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 4,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Ces augmentations sont essentiellement attribuables à la hausse des ventes découlant de l'ajout de produits de marque Swiss Chalet et de l'ajout des services traiteur découlant des acquisitions de Pickle Barrel et de Marigolds and Onions.

L'apport du secteur Central compte non tenu des redevances de The Keg s'est élevé à 11,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, à 3,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 5,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Les diminutions par rapport à 2017 sont essentiellement attribuables à la hausse des coûts indirects liée à l'acquisition de The Keg en février 2018 et de la diminution des tarifs liés aux frais du centre d'appels hors site facturés aux franchisés du fait d'un virage des commandes téléphoniques vers les commandes en ligne et par applications mobiles, lesquelles s'effectuent à moindre coût.

Le total des produits bruts a sensiblement augmenté chaque trimestre (en glissement annuel). Les produits bruts se sont chiffrés à 203,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, à 312,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 309,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Les augmentations découlent de la hausse du nombre de restaurants exploités par la société, de l'ajout de restaurants exploités par la société découlant des acquisitions de St-Hubert, d'Original Joe's, de Pickle Barrel et de The Keg, ainsi qu'à l'accroissement des produits tirés du secteur Vente au détail et services traiteur de St-Hubert et de l'ajout des services traiteur de Pickle Barrel, de Rose Reisman, et de Marigolds and Onions.

Le bénéfice trimestriel avant impôt a progressé, passant de 30,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 31,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, pour ensuite descendre à 11,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. La diminution nette pour le trimestre est principalement attribuable à la baisse de 1,7 million de dollars du BAIIA lié à l'exploitation, à une hausse de 2,5 millions de dollars des variations de la juste valeur hors trésorerie liées aux parts de société en commandite échangeables de The Keg et au passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle, à une augmentation de 6,5 millions de dollars des charges liées à la dépréciation et aux contrats déficitaires hors trésorerie, à la hausse de 2,3 millions de dollars de la perte sur la sortie d'actifs, à une augmentation de 5,5 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (avant l'entrée en vigueur des changements de la norme IFRS sur les contrats de location²⁾) ainsi qu'à l'incidence d'une charge nette de 0,6 million de dollars liée à la nouvelle norme IFRS sur les contrats de location²⁾ (se reporter à la rubrique « IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location »). Les hausses inscrites depuis 2017 résultent des augmentations du chiffre d'affaires d'ensemble, de l'apport plus élevé des secteurs Restaurants exploités par la société, Restaurants franchisés et Vente au détail et services traiteur ainsi que des ajouts de Pickle Barrel en décembre 2017, de The Keg en février 2018 et de Marigolds and Onions en décembre 2018.

Les flux de trésorerie disponibles avant les dépenses d'investissement liées à la croissance, les dividendes et l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont diminué, passant de 37,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 37,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 36,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Sur une base diluée par action, ils ont inscrit une hausse, passant de 0,61 \$ au troisième trimestre de 2017 à 0,58 \$ au troisième trimestre de 2018 et à 0,58 \$ au troisième trimestre de 2019. Les flux de trésorerie disponibles élevés ont été utilisés pour verser et hausser les dividendes versés aux actionnaires, pour réduire les emprunts de la société provenant de diverses acquisitions, pour investir dans les principales marques de la société et pour racheter les actions à droit de vote subalterne de la société.

Situation de trésorerie et sources de financement

Recettes affecte ses fonds principalement aux charges d'exploitation (y compris le montant net des paiements au titre des contrats de location), aux dépenses d'investissement, aux charges financières, au service de la dette, au versement de dividendes et au rachat de ses actions à droit de vote subalterne au moyen de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La direction estime que les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ainsi que les montants disponibles en vertu de sa facilité de crédit (se reporter à la page 29) suffiront à satisfaire ses obligations en matière de charges d'exploitation futures, de dépenses d'investissement, de frais futurs de service de la dette, de versement de dividendes discrétionnaires et de rachats d'actions discrétionnaires. Cependant, la capacité de Recettes à financer les frais futurs de service de la dette, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement et les dividendes sera tributaire de sa performance future sur le plan de l'exploitation qui sera touchée par la conjoncture, des facteurs financiers et autres, dont certains facteurs échappent à son contrôle. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » (se reporter à la page 44). La direction de Recettes passe en revue les occasions en matière d'acquisitions et d'investissements dans le cours normal de ses activités et, si des occasions propices se présentent, elle peut procéder à des acquisitions et des investissements ciblés qui viendront se greffer à la stratégie d'entreprise de Recettes. Par le passé, le financement de tels acquisitions et investissements était assuré par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, par des emprunts additionnels ou par l'émission d'actions. De même, il arrive parfois que la direction de Recettes envisage la possibilité de sortir des actifs secondaires et, si des occasions favorables se présentent, elle peut en vendre certains.

Le tableau sommaire qui suit présente le crédit disponible, la liquidité, le ratio de la dette nette sur le BAIIA lié à l'exploitation et les flux de trésorerie disponibles.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	29 sept. 2019	30 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017
Facilité de crédit renouvelable	550,0 \$	400,0 \$	400,0 \$	400,0 \$
Plus : clause accordéon.....	250,0	50,0	50,0	50,0
Plus : billets privés.....	250,0	–	–	–
Plus : facilité de crédit à terme.....	–	150,0	150,0	150,0
Plus : facilités de crédit de The Keg	47,0	47,0	47,0	–
Total partiel : crédit disponible	1 097,0 \$	647,0 \$	647,0 \$	600,0 \$
Moins : prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable.....	(253,3)	(220,0)	(300,0)	(229,0)
Moins : prélèvements sur les billets privés	(250,0)	–	–	–
Moins : prélèvements sur la facilité de crédit à terme.....	–	(150,0)	(150,0)	(150,0)
Moins : prélèvements sur les facilités de crédit de The Keg.....	(18,0)	(21,0)	(23,0)	–
Total partiel : total de la dette	(521,3) \$	(391,0) \$	(473,0) \$	(379,0) \$
Liquidité	575,7 \$	256,0 \$	174,0 \$	221,0 \$

	Période de 39 semaines close le 29 sept. 2019	Période de 52 semaines close le 30 déc. 2018	Période de 39 semaines close le 30 sept. 2018	Période de 53 semaines close le 31 déc. 2017
BAlIA lié à l'exploitation ^{1), 2)}	155,5 \$	214,7 \$	151,4 \$	186,6 \$
Ratio de la dette nette sur le BAlIA lié à l'exploitation ^{1), 2)}	2,4x	1,7x	1,9x	2,2x
Flux de trésorerie disponibles ^{1), 2)} compte non tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	111,6 \$	158,7 \$	111,4 \$	138,4 \$
Flux de trésorerie disponibles ^{1), 2)} compte tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	35,6 \$	112,3 \$	83,0 \$	52,4 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 41 pour obtenir la définition du BAlIA lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles. Il y a lieu de se reporter à la page 9 pour un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles.

²⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAlIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location », aux pages 3, 9 et 43, pour obtenir un rapprochement des changements au BAlIA lié à l'exploitation, et à la note 3, « Principales méthodes comptables », des états financiers intermédiaires de la société pour avoir plus de renseignements.

Fonds de roulement

Un fonds de roulement négatif est typique dans le domaine de la restauration où la majorité des ventes sont liées à la trésorerie et où la rotation des stocks est rapide. En règle générale, la rotation des débiteurs et des stocks est plus rapide que celle des crédateurs, ce qui entraîne un fonds de roulement négatif. Les ventes de cartes-cadeaux de Recettes (Ultimate Gift Card) et l'ajout de la carte-cadeau de The Keg ont amélioré sensiblement la situation de trésorerie de la société au quatrième trimestre puisqu'elle reçoit les montants en trésorerie dans un délai d'une à deux semaines suivant la vente. Les ventes de cartes-cadeaux sont plus élevées en novembre et décembre, suivies par une forte utilisation des cartes de janvier à mars. Le passif lié aux cartes-cadeaux de Recettes au 29 septembre 2019 s'est chiffré à 94,3 millions de dollars, contre 153,8 millions de dollars au 30 décembre 2018, soit une diminution de 59,5 millions de dollars en raison de la hausse de l'utilisation des cartes au cours des trois premiers trimestres suivant les ventes de cartes-cadeaux durant la période des fêtes au quatrième trimestre.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre le fonds de roulement de Recettes au 29 septembre 2019 et celui au 30 décembre 2018.

<u>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</u>	29 septembre 2019	30 décembre 2018	Variation du fonds de roulement
	(non audité)		
Trésorerie	33,9 \$	49,3 \$	15,4 \$
Débiteurs	71,3	103,5	32,2
Stocks	42,3	36,6	(5,7)
Charges payées d'avance et autres actifs.....	6,2	9,4	3,2
Partie courante des créances locatives.....	76,9	–	(76,9)
Partie courante des créances à long terme.....	4,1	4,9	0,8
Total des actifs courants¹⁾	234,7 \$	203,7 \$	(31) \$
Créditeurs et charges à payer	125,4 \$	134,9 \$	(9,5) \$
Provisions.....	3,4	9,7	(6,3)
Passif lié aux cartes-cadeaux.....	94,3	153,8	(59,5)
Impôt sur le résultat à payer	10,6	5,7	4,9
Partie courante de la dette à long terme	4,0	154,0	(150,0)
Partie courante de l'obligation locative.....	121,1	3,2	117,9
Total des passifs courants	358,8 \$	461,3 \$	(102,5) \$
Fonds de roulement négatif	(124,1) \$	(257,6) \$	(133,5) \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Au 29 septembre 2019, Recettes avait un fonds de roulement négatif de 124,1 millions de dollars, comparativement à 257,6 millions de dollars au 30 décembre 2018. La variation de 133,5 millions de dollars du fonds de roulement négatif découle essentiellement de la baisse de 150,0 millions de dollars de la partie courante de la dette à long terme découlant du refinancement en mai 2019, de la diminution de 59,5 millions de dollars du passif lié aux cartes-cadeaux se rapportant à l'utilisation plus importante des cartes-cadeaux suivant la période des fêtes de 2018 et de la hausse de 76,9 millions de dollars de la partie courante des créances locatives liée à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, contrebalancées par la baisse de 32,2 millions de dollars des débiteurs et par l'augmentation de 117,9 millions de dollars de la partie courante de l'obligation locative liée à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location.

Les fluctuations des prix des aliments et d'autres fournitures, les conditions des fournisseurs et la nature saisonnière de l'entreprise peuvent avoir une incidence sur le fonds de roulement. Bien que Recettes dispose d'une capacité d'emprunts aux termes de sa facilité de crédit, elle a choisi d'affecter ses flux de trésorerie disponibles à sa facilité afin de comprimer les charges de financement plutôt que de réduire ses passifs courants, tout en respectant ses délais de paiement. La direction croit que la société continuera de dégager un fonds de roulement négatif étant donné que la nature de ses activités ne devrait pas changer.

Flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie de Recettes pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement aux périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation.....	38,7 \$	46,1 \$	111,0 \$	86,7 \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(9,8) \$	(3,3) \$	(11,7) \$	(92,0) \$
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(37,7) \$	(51,3) \$	(114,9) \$	(0,8) \$
Variation de la trésorerie au cours de la période ¹⁾	(8,7) \$	(8,5) \$	(15,6) \$	(6,1) \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation poursuivies

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 38,7 millions de dollars et à 111,0 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 46,1 millions de dollars et à 86,7 millions de dollars en 2018, soit une diminution de 7,4 millions de dollars pour le trimestre et une augmentation de 24,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice. L'augmentation résulte essentiellement de la réduction du passif lié aux cartes-cadeaux du fait de l'utilisation plus élevée suivant la période des fêtes du quatrième trimestre de 2018 et d'une baisse des débiteurs, contrebalancées en partie par la hausse de la partie courante des créances à long terme relative à la nouvelle norme sur les contrats de location.

Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement poursuivies

Le tableau ci-après dresse les dépenses d'investissement qu'a engagées Recettes au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement aux périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)	29 septembre 2019 (non audité)	30 septembre 2018 (non audité)
Acquisition d'immobilisations corporelles				
<u>Frais d'entretien</u>				
Restaurants exploités par la société	2,2	4,9	5,0	6,4
Central / technologies de l'information / autres	1,6	2,1	9,4	9,9
Total des frais d'entretien	3,8 \$	7,0 \$	14,4 \$	16,3 \$
<u>Initiatives de croissance</u>				
Rénovations majeures	2,2	1,9	6,2	6,3
Nouvelles constructions	6,0	2,0	14,5	6,5
Total de la croissance	8,2 \$	3,9 \$	20,7 \$	12,8 \$
Total des acquisitions d'immobilisations corporelles²⁾ ..	12,0 \$	10,9 \$	35,2 \$	29,1 \$
Total des acquisitions d'immobilisations corporelles	(12,0)	(10,9)	(35,2)	(29,1)
Acquisitions	–	–	(5,0)	(76,7)
Rachats ¹⁾	–	(4,9)	(3,4)	–
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	(0,3)	5,9	0,6	6,1
Produit du rachat anticipé de matériel et de contrats de location	0,1	0,2	0,2	0,5
Produit de la vente d'autres actifs	–	1,4	–	1,4
Entrées d'autres actifs	(0,1)	(0,3)	(0,1)	(0,5)
Quote-part de la perte liée à la participation dans des coentreprises	–	0,2	0,2	0,5
Variation des créances à long terme	2,6	5,1	31,1	5,9
Total des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement²⁾	(9,8) \$	(3,3) \$	(11,7) \$	(92,0) \$

¹⁾ Les rachats pour le trimestre et depuis le début de l'exercice ont respectivement visé 2 établissements et 11 établissements (10 établissements et 13 établissements, respectivement, en 2018).

²⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 9,8 millions de dollars et à 11,7 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement à 3,3 millions de dollars et à 92,0 millions de dollars en 2018, soit une variation de 6,5 millions de dollars pour le trimestre et de 80,3 millions de dollars depuis le début l'exercice. La variation s'explique avant tout par la fusion avec The Keg, contrée en partie par la variation des créances à long terme découlant de l'adoption de la norme sur les contrats de location.

Engagements au titre des dépenses d'investissements

La société engage régulièrement des dépenses d'investissement relativement à ses immeubles, aux restaurants qu'elle exploite, au matériel de fabrication et aux centres de distribution, à l'entretien et à la mise à niveau de l'infrastructure de technologies de l'information de son siège social ainsi qu'à son centre d'appels. Elle investira également dans des travaux de rénovation majeurs et saisira des occasions de croissance en ce qui a trait à de nouveaux restaurants exploités par la société. Recettes finance habituellement ses dépenses d'investissement à même ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sa facilité de crédit existante.

(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement

Le tableau ci-après présente les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement de Recettes pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, comparativement aux périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	29 septembre	30 septembre	29 septembre	30 septembre
	2019	2018	2019	2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Augmentation de la dette	125,0 \$	– \$	390,0 \$	104,0 \$
Remboursements sur la dette	(1,0)	(31,0)	(259,7)	(65,0)
Frais de financement différés.....	(0,1)	–	(3,0)	–
Émission d’actions ordinaires à droit de vote subalterne ...	2,9	(4,3)	4,8	(4,2)
Rachat d’actions	(142,0)	(0,7)	(160,7)	(1,7)
Païement de l’obligation locative.....	(38,0)	–	(114,2)	–
Variation de l’obligation locative	25,3	(0,8)	58,7	(0,7)
Intérêts payés, déduction faite du produit d’intérêts reçu...	(3,0)	(7,9)	(10,2)	(13,3)
Dividendes versés sur les actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple.....	(6,8)	(6,7)	(20,6)	(20,0)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement¹⁾.....	(37,7) \$	(51,3) \$	(114,9) \$	(0,8) \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 37,7 millions de dollars et à 114,9 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement sont attribuables surtout aux actions rachetées aux termes de l’offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de l’importante offre publique de rachat de 142,0 millions de dollars et de 160,7 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 et au paiement de 38,0 millions de dollars et de 114,2 millions de dollars de l’obligation locative pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 et à la variation de 25,3 millions de dollars et de 58,7 millions de dollars de l’obligation locative pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 découlant de l’adoption de la nouvelle norme sur les contrats de location, aux dividendes de 20,6 millions de dollars, au montant net des intérêts payés de 3,0 millions de dollars et de 10,2 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, le tout étant contrebalancé par une augmentation nette de 124,0 millions de dollars de la dette pour le trimestre et de 130,3 millions de dollars pour l’exercice à ce jour.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 51,3 millions de dollars et à 0,8 million de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement provenaient essentiellement d’une augmentation nette de la facilité de crédit de la société par suite de la fusion avec The Keg, déduction faite des intérêts payés de 7,9 millions de dollars et de 13,3 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018 et des dividendes de 6,7 millions de dollars.

Dette

Titres d’emprunt privés

Le 1^{er} mai 2019, la société a émis 250,0 millions de dollars en billets garantis de premier rang à 10 ans sous la forme d’un placement privé (les « billets »). Les billets ont le même rang quant au paiement auprès des prêteurs aux termes de la convention de crédit modifiée et mise à jour de la société (la « nouvelle facilité de crédit »). Les actifs de cette facilité de crédit profitent d’une garantie de premier rang, et sont également garantis par toutes les filiales et sociétés de portefeuille importantes de la société, de la même manière que pour la nouvelle facilité de crédit. Les billets portent intérêt dès la date de l’émission à un taux de 4,72 % par année, payable semestriellement, et viendront à échéance le 1^{er} mai 2029. Au 29 septembre 2019, un montant de 250,0 millions de dollars (néant au 30 décembre 2018; néant au 30 septembre 2018) avait été prélevé aux termes de ces billets.

Facilité de crédit à terme

Le 1^{er} mai 2019, la société a modifié et prolongé les modalités de sa facilité de crédit liée à un syndicat de banques existant. La nouvelle facilité de crédit, la cinquième convention de crédit modifiée et mise à jour, est composée d'une facilité de crédit renouvelable de 550,0 millions de dollars qui comprend une clause accordéon pouvant atteindre 250,0 millions de dollars. La facilité de crédit renouvelable de 550,0 millions de dollars comporte une tranche de 400,0 millions de dollars qui vient à échéance le 1^{er} mai 2024 (5 ans) et une tranche de 150,0 millions de dollars qui vient à échéance le 1^{er} mai 2022 (3 ans). La clause accordéon de 250,0 millions de dollars peut s'appliquer à l'une ou l'autre de ces tranches et a été majorée par rapport à celle de 50,0 millions de dollars de la facilité de crédit précédente de la Société.

Le taux d'intérêt sur les montants prélevés par la société aux termes de la nouvelle facilité de crédit est le taux des acceptations bancaires en vigueur ou le taux préférentiel en vigueur, majoré d'un écart selon le coefficient de la dette nette totale par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») de la société, tel qu'il est défini dans la nouvelle convention de crédit, calculé au moyen du BAIIA des quatre derniers trimestres.

Au 29 septembre 2019, un montant de 253,3 millions de dollars (370,0 millions de dollars au 30 décembre 2018 et 420,0 millions de dollars au 30 septembre 2018) avait été prélevé sur les facilités de crédit modifiées et prorogées. Le taux d'intérêt effectif pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019 était de 3,94 %, soit le taux des acceptations bancaires de 2,19 % majoré d'un écart de coût d'emprunt de 1,25 %, de commissions d'attente et de l'amortissement des frais de financement différés de 0,50 %.

La société est aussi tenue de payer une commission d'attente variant de 0,20 % à 0,46 % par année sur la partie non utilisée de sa facilité renouvelable de 550,0 millions de dollars. Tout comme le taux d'intérêt, le taux de la commission d'attente est établi en fonction du coefficient de la dette nette totale par rapport au BAIIA de la société. Au 29 septembre 2019, le taux de la commission d'attente était de 0,25 %.

Au 29 septembre 2019, la société se conformait à toutes les clauses restrictives et ne dépassait aucune limite prévue par les clauses restrictives nécessitant des remboursements anticipés.

Au 29 septembre 2019, le coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA de la société s'établissait à 2,4 fois, ce qui permettra à cette dernière d'accélérer sa croissance et d'améliorer le rendement pour ses actionnaires.

Facilité de The Keg

Dans le cadre de la fusion avec The Keg, la société a conclu une convention de crédit à options multiples avec un consortium de banques canadiennes afin d'intensifier les activités des restaurants. Les facilités de crédit renouvelables et les facilités de crédit à terme, conclues avec un consortium composé de deux banques canadiennes, sont disponibles pour financer la construction de certains nouveaux restaurants exploités par la société et d'importants travaux de rénovation au Canada. Ces facilités consistent en une facilité à terme décroissant de 9,0 millions de dollars, d'une facilité renouvelable de 35,0 millions de dollars destinée à l'expansion de futurs restaurants et assujettie à des remboursements annuels correspondant à 25 % de l'excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et d'une facilité de crédit d'exploitation à vue renouvelable d'un montant maximal de 3,0 millions de dollars disponible pour les fins générales de l'entreprise, y compris le fonds de roulement, les découverts bancaires et les lettres de crédit.

L'excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est décrit dans la convention de crédit comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice majorés des éléments extraordinaires ou non récurrents et de toute diminution nette du fonds de roulement moins les intérêts payés, les remboursements de principal sur la dette, les dépenses d'investissement non financées, l'impôt sur le résultat payé et toute augmentation nette du fonds de roulement. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'entendent du total du bénéfice net pour l'exercice, ajusté pour tenir compte des profits ou pertes sur les sorties survenues hors du cours normal des activités, des éléments extraordinaires ou non récurrents et de la quote-part des bénéfices ou des pertes attribuables aux filiales majorés des charges d'intérêts, de la charge d'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Au 29 septembre 2019, un montant de 18,0 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité renouvelable. Le 26 septembre 2019, la date d'échéance avait été prorogée, passant du 2 juillet 2020 au 1^{er} octobre 2020. Aucune autre modification n'a été apportée aux modalités de ces facilités. Moins de 0,1 million de dollars avaient été prélevés sur la facilité de crédit d'exploitation à vue renouvelable pour l'émission de lettres de crédit.

Le 18 juin 2018, la société a renégocié les modalités de sa convention de crédit conclue avec le consortium bancaire actuel. Les facilités de crédit portent désormais intérêt à un taux qui se situe entre le taux préférentiel majoré de 0,25 % et le taux préférentiel majoré de 1,0 % selon certains critères financiers. Au 29 septembre 2019, la société respectait les critères pour le taux préférentiel majoré de 0,25 %.

Les facilités de crédit susmentionnées sont garanties par une convention de garantie générale et de nantissement grevant les actifs canadiens et américains de Keg Restaurants Ltd. (« KRL ») et par la mise en gage de la totalité des titres de participation détenus dans The Keg Rights Limited Partnership (la « société en commandite »).

Au 29 septembre 2019, la société se conformait à toutes les clauses restrictives et ne dépassait aucune limite prévue par les clauses restrictives nécessitant des remboursements anticipés.

Arrangements hors bilan

Lettres de crédit

L'encours des lettres de crédit de Recettes s'élève à 0,5 million de dollars au 29 septembre 2019 (0,6 million de dollars au 30 décembre 2018). Les montants prélevés sont principalement destinés à diverses entreprises de services publics qui desservent des établissements détenus par la société et au soutien financier externe de certains franchisés qui ont besoin de fonds pour régler les frais initiaux de conversion payables à Recettes.

Capital social en circulation

Le capital social autorisé de la société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans droit de vote. Au 11 novembre 2019, 56 356 714 actions ordinaires à droit de vote subalterne et actions ordinaires à droit de vote multiple (61 755 594 actions au 30 décembre 2018) étaient émises et en circulation.

La société dispose d'un régime d'options sur actions ordinaires à l'intention des administrateurs, du chef de la direction et des membres du personnel. Au 11 novembre 2019, un total de 6 759 447 options sur actions étaient attribuées et en circulation.

Parties liées

Actionnaires

Au 29 septembre 2019, les actionnaires principaux détenaient 70,8 % du nombre total d'actions émises et en circulation ainsi que 98,2 % du contrôle des voix associées à l'ensemble des actions. Cara Holdings détient 22,6 % du total des actions émises et en circulation, ce qui représente 36,5 % du contrôle des voix. Fairfax détient 48,2 % du total des actions émises et en circulation, ce qui représente 61,7 % du contrôle des voix. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, Fairfax a vendu 1 411 335 actions à droit de vote subalterne aux termes de l'importante offre publique de rachat afin d'acheter un nombre équivalent d'actions à droit de vote multiple de Cara Holdings. La participation avec droit de vote et la participation en titres de capitaux propres de Fairfax se sont accrues en raison de cet échange, combiné à la diminution de l'ensemble des actions avec droit de vote et en circulation à la suite de l'importante offre publique de rachat. Cara Holdings a participé et déposé aux fins d'échange 341 460 actions à droit de vote multiple aux termes de cette importante offre publique de rachat. Ces actions à droit de vote multiple ont été converties en actions à droit de vote subalterne à raison de une pour une immédiatement avant la clôture de l'importante offre publique de rachat.

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, la société a versé un dividende de 0,1121 \$ par action et de 0,3363 \$ par action à droit de vote subalterne et par action à droit de vote multiple (0,1068 \$ et 0,3204 \$ par action au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018). Depuis le début de l'exercice, le montant des dividendes versés à Fairfax s'est élevé à 9,1 millions de dollars (8,7 millions de dollars pour la période correspondante close le 30 septembre 2018) et le montant des dividendes versés à Cara Holdings s'est élevé à 4,3 millions de dollars (4,6 millions de dollars pour la période close le 30 septembre 2018).

Fairfax et la société sont parties à une entente en matière de services et d'achats partagés. Aux termes de cette entente, Fairfax est autorisée à négocier au nom de la société (et au nom des entreprises de restauration associées de Fairfax) le recours à des ententes en matière de services et d'achats partagés pour tout ce qui se rapporte aux activités de Recettes, notamment les aliments et les boissons, la technologie de l'information, le traitement des paiements, le marketing et la publicité ou tout autre service de logistique. Il n'y a eu aucune transaction aux termes de cette entente au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 et le 30 septembre 2018.

La société a pour politique de mener toutes les transactions et de régler tous les soldes avec des parties liées selon les modalités du marché.

Prestataire de services d'assurances

Certaines des polices d'assurance de Recettes sont détenues par une société qui est une filiale de Fairfax. Cette transaction est conforme aux modalités du marché. Au 29 septembre 2019, aucun paiement n'était dû.

The Keg

Le 22 février 2018 (la « date d'acquisition de The Keg »), la société a réalisé la fusion avec The Keg pour environ 200,0 millions de dollars, se composant d'un montant de 105,0 millions de dollars en trésorerie et de 3 801 284 actions à droit de vote subalterne de Recettes, émises à la valeur d'échange. De plus, Recettes pourrait devoir verser une contrepartie en trésorerie supplémentaire de 30,0 millions de dollars à l'atteinte de certaines cibles financières. La portion en trésorerie du prix d'achat a été réglée au moyen d'un prélèvement effectué sur la facilité de crédit existante de la société. Une réserve au titre de la fusion équivalant à la contrepartie totale de 216,7 millions de dollars a été comptabilisée au bilan. Les résultats de The Keg sont inclus dans l'état du résultat net depuis la date d'acquisition de The Keg.

Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2018, 3 400 000 actions à droit de vote subalterne ont été émises à la valeur d'échange en faveur de Fairfax dans le cadre de la fusion avec The Keg réalisée le 22 février 2018.

La société a choisi de ne pas comptabiliser la fusion comme un regroupement d'entreprises aux termes de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, puisque la transaction représente un regroupement d'entités sous contrôle conjoint de Fairfax. Par conséquent, le regroupement sera comptabilisé à la valeur comptable.

Participation dans les coentreprises d'Original Joe's

La société a formé des coentreprises avec certaines franchises d'Original Joe's. La société détient une participation en capitaux propres variable dans ces restaurants, ainsi que des emprunts à terme et des emprunts remboursables à vue liés à la construction de nouveaux restaurants, à des rénovations et au fonds de roulement. Au 29 septembre 2019, il restait un solde du montant à recevoir de parties liées de 12,3 millions de dollars (9,9 millions de dollars au 30 décembre 2018 et 8,4 millions de dollars au 30 septembre 2018) qui se compose des emprunts à terme et des emprunts remboursables à vue garantis par les actifs de restauration de la coentreprise; il a été comptabilisé à la juste valeur et s'accumulera jusqu'à concurrence de la valeur recouvrable sur la durée à courir des emprunts. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variant de 7,75 % à 9,76 % et viennent tous à échéance le 21 septembre 2020. Les emprunts à terme sont révisés et reconduits une fois l'an. La partie courante prévue de ces emprunts se chiffre à 1,0 million de dollars (1,0 million de dollars au 30 décembre 2018 et 2,2 millions de dollars au 30 septembre 2018). Les emprunts remboursables à vue portent intérêt au taux de 5 % et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement spécifique. Des ententes de mise en commun ont été établies entre les coentreprises aux fins du partage des coûts et du remboursement des emprunts, de sorte que certains restaurants sous propriété commune conviennent que les liquidités disponibles de ces restaurants peuvent être affectées au remboursement des encours au sein du groupe. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, la société a facturé des intérêts totalisant 0,1 million de dollars et 0,2 million de dollars, respectivement (0,1 million de dollars et 0,5 million de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018), sur les emprunts à terme et les emprunts remboursables à vue.

La société facture aux franchisés en coentreprise d'Original Joe's des redevances de 5 % et des frais de marketing de 2 % sur leur chiffre d'affaires net. Au 29 septembre 2019, le solde des débiteurs comprenait un montant de 0,1 million de dollars (0,3 million de dollars au 30 décembre 2018 et 0,1 million de dollars au 30 septembre 2018) à recevoir de parties liées au titre de ces redevances et frais de marketing. Ces transactions sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties liées conformément au contrat de franchise.

La participation de la société dans les coentreprises et les entreprises associées est majorée de la quote-part du bénéfice réalisé. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, une augmentation de 0,1 million de dollars et de 0,2 million de dollars, respectivement (une augmentation de 0,1 million de dollars et de 0,5 million de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018), du solde de la participation a été comptabilisée relativement à la quote-part du bénéfice et des pertes des périodes qui revient à la société et prise en compte dans la quote-part du bénéfice tiré de la participation dans des entreprises associées et des coentreprises à l'état du résultat net.

Participation dans la coentreprise Burger's Priest

La société détient une participation de 79,4 % dans New & Old Kings and Priests Restaurants Inc. (« Burger's Priest »), la participation résiduelle de 20,6 % étant détenue par un tiers qui dispose d'une convention d'indexation pouvant faire croître sa participation jusqu'à un maximum de 50 % si certains bénéfices cibles sont atteints. Les deux parties ont le contrôle conjoint et toutes les activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des deux parties. La société a comptabilisé la participation au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

La participation de la société est majorée de la quote-part du bénéfice réalisé. Pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, la participation n'a pas changé et pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, une baisse de 0,2 million de dollars (hausse de 0,1 million de dollars et 0,2 million de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018) de la participation a été comptabilisée relativement à la quote-part du bénéfice qui revient à la société pour la période et est prise en compte dans la quote-part de la perte liée à la participation dans des coentreprises à l'état du résultat net.

Participation dans un restaurant en coentreprise

La société détient une participation dans une coentreprise visant l'exploitation de deux restaurants 1909 Taverne Moderne avec un tiers. Au 29 septembre 2019, la société avait investi un montant de 5,2 millions de dollars comptabilisé dans les créances à long terme (4,5 millions de dollars au 30 décembre 2018 et 3,8 millions de dollars au 30 septembre 2018). Le prêt n'est pas garanti, ne porte pas intérêt et n'a pas de modalités de remboursements définies. La société et le tiers détiennent tous les deux une participation de 50 % dans la coentreprise. Les deux parties ont le contrôle conjoint et toutes les activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des deux parties. La société a comptabilisé la participation au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

La participation de la société est majorée de la quote-part du bénéfice réalisé. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, une réduction de 0,5 million de dollars et de 1,1 million de dollars, respectivement, du solde des créances à long terme (réduction de 0,6 million de dollars et 1,3 million de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018) a été comptabilisée relativement à la quote-part des pertes qui revient à la société pour la période et prise en compte dans la quote-part du résultat des coentreprises à l'état du résultat net.

Participation dans la coentreprise Rose Reisman Catering

Dans le cadre de l'acquisition de Pickle Barrel réalisée le 1^{er} décembre 2017, la société a acquis une participation de 50 % dans Rose Reisman Catering. La transaction est considérée comme une entente de coentreprise, car les deux parties ont le contrôle conjoint et toutes les activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des deux parties. Au 29 septembre 2019, la société a investi un montant de 0,2 million de dollars, lequel a été comptabilisé dans les créances à long terme (0,2 million de dollars au 30 décembre 2018 et néant au 30 septembre 2018). La société a comptabilisé la participation au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

La participation de la société est majorée de la quote-part du bénéfice réalisé. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, la société a comptabilisé une diminution de 0,1 million de dollars et une diminution de 0,2 million de dollars du solde de la participation (diminution de 0,1 million de dollars et de néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2018) relativement à la quote-part du bénéfice qui lui revient pour la période; ces diminutions sont prises en compte dans la quote-part de la perte des coentreprises à l'état du résultat net.

Toutes les entités dont il est question ci-dessus sont des parties liées en raison du contrôle conjoint ou de l'influence notable qu'exerce la société sur elles.

Principales filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés. Les soldes et les transactions intersociétés sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Perspectives

La direction fait les observations suivantes sur ses stratégies et ses initiatives :

- *Flux de trésorerie disponibles* — La société génère un BAIIA important et beaucoup de flux de trésorerie disponibles¹⁾ qui lui permettent de financer sa croissance et d'améliorer le rendement pour les actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles compte non tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et des rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019 se sont élevés à 111,6 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles par action compte non tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et des rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après dilution se sont établis à 1,76 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, contre 1,74 \$ en 2018.

L'incidence de l'importante offre publique de rachat et la réduction correspondante des actions sur les flux de trésorerie disponibles par action compte non tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et des rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après dilution serait une augmentation de 0,10 \$ par action, de 1,76 \$ à 1,86 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, compte tenu de l'augmentation nette de 2,7 millions de dollars des charges d'intérêts après impôt.

Outre l'importante offre publique de rachat, la société a racheté et annulé, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société, 618 947 et 1 322 871 actions à droit de vote subalterne pour 16,5 millions de dollars et 35,2 millions de dollars au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019. Au 29 septembre 2019, la société détenait 56 338 810 actions en circulation, comparativement à 62 324 207 actions au 30 septembre 2018, soit 5 985 397 actions de moins, ce qui aura pour effet d'accroître les flux de trésorerie disponibles et le bénéfice par action à l'avenir.

Au troisième trimestre de 2019, le ratio de la dette par rapport au BAIIA de la société s'établissait à 2,4 fois. Le solide bilan et les flux de trésorerie disponibles élevés de la société lui permettront de continuer à faire des investissements stratégiques dans ses activités, et ce, malgré les conditions difficiles sur le marché. La direction continuera à :

- investir dans la rénovation de restaurants exploités par la société.
 - soutenir les franchisés, y compris les programmes incitatifs de rénovation de restaurants.
 - investir dans des initiatives visant à appuyer le plan d'exploitation fondé sur quatre piliers, y compris la formation et les applications technologiques.
 - investir dans notre nouveau projet 2030, un ambitieux programme dont l'objectif est de transformer tous les aspects de l'exploitation de nos restaurants pour que nous puissions respecter les besoins de nos clients d'aujourd'hui et de demain de manière rentable.
 - faire des contributions additionnelles aux fonds de marketing des franchisés, au besoin.
 - continuer d'évaluer d'autres options pour l'attribution de capitaux, y compris les investissements liés à la croissance et les acquisitions stratégiques.
 - améliorer le rendement pour les actionnaires au moyen du versement de dividendes et de rachats d'actions, y compris l'achat de parts de KRIF.
- *Total du BAIIA lié à l'exploitation* — Compte non tenu de l'incidence des redevances nettes à KRIF, la marge totale sur le BAIIA lié à l'exploitation s'est établie à 6,1 % pour le trimestre, comparativement à 6,2 % en 2018. L'apport combiné des secteurs Restaurants exploités par la société, Restaurants franchisés, Vente au détail et services traiteur et Central a donné lieu à une marge totale sur le BAIIA lié à l'exploitation de 5,7 % pour le trimestre, comparativement à 5,8 % en 2018. Bien que la transaction avec The Keg ajoute au montant en dollars du BAIIA, en raison des coûts indirects nets du secteur Central et des versements de redevances à KRIF à moyen terme, la fusion avec The Keg réduira dans les faits la marge du BAIIA lié à l'exploitation de Recettes sur le chiffre d'affaires d'ensemble sous la fourchette des 7 % à 8 %. La direction continuera de se concentrer sur l'amélioration

de l'efficacité de nos actifs pour générer des bénéfices et sur notre chiffre d'affaires en croissance pour accroître le BAIIA lié à l'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires d'ensemble afin de le ramener dans notre fourchette cible de 7 % à 8 % d'ici 2020-2022.

- *Rentabilité des restaurants exploités par la société* — La rentabilité des restaurants exploités par la société s'est établie à 8,8 % pour la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019, par rapport à 10,5 % au deuxième trimestre de 2019 et à 10,8 % au troisième trimestre de 2018. Le déclin observé au cours du trimestre découle principalement de la réduction des ventes, de la hausse des salaires et de la reconversion des restaurants franchisés peu performants. En Alberta, les salaires se rapprocheront davantage de ceux de 2018 au quatrième trimestre puisque l'incidence de la hausse aura été répercutée sur l'exercice entier. La direction estime que la rentabilité des restaurants exploités par la société s'améliorera, étant donné que la stratégie des quatre piliers, qui se concentre sur la qualité de la nourriture, la qualité du service, l'ambiance et la valeur de l'expérience, progresse. Nous continuons également à rehausser la qualité de notre portefeuille et de nos ventes tout en réagissant à la concurrence accrue et à la prudence des consommateurs.

La direction poursuivra la vente à des franchisés de certains restaurants exploités par la société sous ses bannières en franchise, poursuivra la vente de ses participations dans des restaurants exploités en coentreprise à ses coentrepreneurs afin de continuer d'améliorer la composition du portefeuille de restaurants exploités par la société et de restaurants franchisés et fermera des restaurants peu performants non stratégiques.

- *Restaurants franchisés* — L'apport des restaurants franchisés, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, s'est amélioré, passant de 4,2 % en 2018 à 4,4 % pour le trimestre. L'amélioration est attribuable surtout à la plus grande qualité des ventes qui s'explique par la pratique courante qui consiste à ouvrir de nouveaux restaurants franchisés au taux de redevances standard tout en fermant ou en reconvertissant les établissements peu performants autrefois subventionnés. La direction est d'avis que le taux effectif de recouvrement des redevances augmentera graduellement au fil du temps et se rapprochera de 5 % au fur et à mesure que la société ajoutera de nouveaux franchisés, renouvellera des emplacements actuels au taux de redevances standard et se départira d'établissements peu performants.
- *Secteur Vente au détail et services traiteur* — Le montant en dollars de l'apport du secteur Vente au détail et services traiteur s'est établi à 4,4 millions de dollars pour le trimestre, contre 4,5 millions de dollars en 2018. Une nouvelle chaîne de production de pâtés a été ajoutée au troisième trimestre de 2018, ce qui a permis d'accroître la capacité de production et de répondre à la demande croissante de pâtés surgelés St-Hubert et Swiss Chalet tout en diminuant sa dépendance envers des producteurs tiers à coûts plus élevés. Depuis l'acquisition de St-Hubert en 2016, la société a réussi la mise en marché de plusieurs produits, y compris les côtes levées et les pâtés Swiss Chalet, dans l'ensemble du pays par l'entremise des chaînes d'épicerie. La société ajoutera une nouvelle chaîne de production pour les côtes levées au quatrième trimestre de 2019, ce qui accroîtra la capacité de production de côtes levées pour répondre à la demande élevée et lancera les côtes levées de Montana's au quatrième trimestre de 2019. La direction a également l'intention de lancer plus de produits de la marque Recettes afin d'étendre sa présence dans les chaînes d'épicerie du pays.
- *Croissance, acquisitions et rachats d'actions* — Le ratio de la dette nette sur le BAIIA de la société est actuellement d'environ 2,4 fois, comparativement à un ratio de 1,9 fois à la clôture du troisième trimestre de 2018. À ce niveau d'endettement et grâce à ses solides flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, la société a la capacité d'envisager plus d'occasions de croissance, y compris des acquisitions, tout en continuant à réduire sa dette et en rachetant de manière opportune ses actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et en achetant des parts de KRIF. Au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2019, la société a acheté et annulé 5 952 500 actions à droits de vote subalterne pour un montant de 160,7 millions de dollars aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de l'importante offre publique de rachat de la société, plus 250 000 parts de KRIF. De plus, la nouvelle structure de financement de la Société place Recettes dans une situation lui permettant de bénéficier d'une croissance stratégique et opportuniste à des taux d'emprunt et à des conditions de crédit favorables à long terme.

Les perspectives précédentes pour Recettes sont déterminées en fonction des stratégies actuelles de la direction et selon l'évaluation qu'elle fait des perspectives concernant ses activités ainsi que l'ensemble du secteur canadien de la restauration. Ces perspectives pourraient être considérées comme de l'information prospective aux fins de la législation canadienne en valeurs mobilières. Les lecteurs sont prévenus que les résultats réels peuvent varier. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Information prospective » et « Risques et incertitudes » pour connaître la définition des risques et incertitudes qui ont une incidence sur les activités de la société et qui pourraient influencer sur les résultats réels.

Futurs changements comptables

De nouvelles normes et des modifications aux normes existantes ont été publiées et s'appliquent aux exercices de la société ouverts à compter du 31 décembre 2018. Il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la société pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019 pour obtenir un résumé des nouvelles normes comptables qui ont été appliquées en 2019 et à la note 4 pour un résumé des normes comptables n'ayant pas encore été adoptées.

Contrôles et procédures

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2019, il n'y a eu aucun changement des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui a eu, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur les contrôles internes de la société en matière de communication de l'information financière.

Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés nécessite que la direction pose des jugements importants aux fins de l'application des méthodes comptables de la société, hormis les méthodes comptables adoptées en fonction des jugements formulés au cours du premier trimestre de 2019, et les principales sources d'incertitude relative aux estimations que lors de l'établissement des états financiers consolidés annuels audités de la société au 30 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, il est fait mention de certaines mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, elles n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et elles ne sauraient par conséquent se comparer à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies en tant que supplément à ces mesures calculées selon les IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou comme substitut pour l'analyse de l'information financière de la société présentée selon les IFRS. La société recourt à des mesures non conformes aux IFRS, dont le « chiffre d'affaires d'ensemble », la « croissance des VRC », le « BAIIA », le « BAIIA lié à l'exploitation », la « marge du BAIIA lié à l'exploitation » et la « marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble », le « bénéfice net ajusté », le « résultat de base par action ajusté », le « résultat dilué par action ajusté » et les « flux de trésorerie disponibles », afin de fournir aux investisseurs des mesures additionnelles de sa performance sur le plan de l'exploitation, ce qui permet d'illustrer les tendances dans ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux IFRS. Par ailleurs, la société estime que les analystes financiers, les investisseurs et autres parties intéressées s'appuient souvent sur des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices. La direction de la société recourt aussi aux mesures non conformes aux IFRS afin de faciliter la comparaison de la performance sur le plan de l'exploitation d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des membres de la direction.

Le « chiffre d'affaires d'ensemble » désigne les ventes réalisées auprès des clients des restaurants exploités par la société et des franchises, y compris les commandes pour emporter et les livraisons aux clients. Le chiffre d'affaires d'ensemble comprend les ventes provenant des restaurants établis et des nouveaux restaurants. Le chiffre d'affaires d'ensemble comprend aussi les ventes provenant de la division de transformation des aliments et de distribution. La direction est d'avis que le chiffre d'affaires d'ensemble fournit des renseignements utiles aux investisseurs à l'égard de la taille du réseau de restaurants de Recettes, de la part de marché totale des marques de la société vendues dans les restaurants et les épiceries et de la performance financière globale de ses marques et de l'ensemble des propriétaires de restaurant, ce qui, en définitive, a une incidence sur la performance financière consolidée de Recettes.

La « croissance du chiffre d'affaires d'ensemble » est une mesure utilisée dans le secteur de la restauration pour comparer le chiffre d'affaires d'ensemble sur une période donnée, comme un trimestre, entre la période à l'étude et la période comparable de l'exercice précédent.

La « croissance des VRC » est une mesure utilisée dans le secteur de la restauration pour comparer les ventes des emplacements établis sur une période donnée, comme un trimestre, entre la période à l'étude et la période comparable de l'exercice précédent. La croissance des VRC permet d'expliquer quelle proportion de la croissance des ventes peut être attribuée à la croissance des emplacements établis et celle qui peut être attribuée à l'apport net de nouveaux restaurants qui ont ouvert

leurs portes. Recettes définit la croissance des VRC comme le pourcentage d'augmentation ou de diminution du chiffre d'affaires au cours d'une période des restaurants ouverts depuis au moins 24 mois complets par rapport au chiffre d'affaires de ces restaurants au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des VRC de Recettes ne tient pas compte des restaurants Casey's puisque la société a amorcé un processus de réduction progressive de ses activités, ni du chiffre d'affaires attribuable aux activités internationales de 42 restaurants New York Fries et de 3 restaurants East Side Mario's.

Le « BAIIA » correspond au bénéfice net avant : i) les charges d'intérêts nettes et autres charges financières; ii) l'impôt sur le résultat; iii) l'amortissement des immobilisations corporelles; et iv) l'amortissement des autres actifs et des profits différés.

Le « BAIIA lié à l'exploitation » correspond au bénéfice net avant : i) les charges d'intérêts nettes et autres charges financières; ii) l'impôt sur le résultat; iii) l'amortissement des immobilisations corporelles; iv) l'amortissement des autres actifs et des profits différés; v) la dépréciation d'actifs, déduction faite des reprises; vi) les pertes sur les rachats anticipés/annulations de contrats de location de matériel; vii) les charges de restructuration et autres charges; viii) les frais de conversion; ix) (le profit net) la perte nette sur la sortie d'immobilisations corporelles; x) la rémunération fondée sur des actions, les coûts liés à ses unités d'actions soumises à des restrictions et les versements non récurrents en trésorerie liés à l'exercice et au règlement des options sur actions; xi) les variations de la provision pour contrats déficitaires; xii) l'incidence sur les charges de l'ajustement de la juste valeur des stocks découlant de l'acquisition de St-Hubert au titre des stocks vendus au cours de la période; xiii) les coûts de transaction liés aux acquisitions; xiv) la variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle; xv) la variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables; xvi) la quote-part de la société de la participation dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; xvii) les produits d'intérêt liés aux parts de société en commandite; et l'incidence des charges locatives découlant de la mise en œuvre de l'IFRS 16, *Contrats de location*.

La « marge du BAIIA lié à l'exploitation » s'entend du BAIIA lié à l'exploitation divisé par les produits bruts.

La « marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble » s'entend de la marge du BAIIA lié à l'exploitation divisée par le chiffre d'affaires d'ensemble.

Les « flux de trésorerie disponibles compte non tenu des dépenses d'investissement, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités » s'entend du BAIIA lié à l'exploitation minoré : i) des intérêts en trésorerie versés; ii) des dépenses d'investissement liées à l'entretien; et iii) de l'impôt en trésorerie payé.

Les « flux de trésorerie disponibles compte non tenu des dépenses d'investissement, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités » s'entend du BAIIA lié à l'exploitation minoré : i) des intérêts en trésorerie versés; ii) des dépenses d'investissement liées à l'entretien; iii) de l'impôt en trésorerie payé; iv) des dépenses d'investissement liées à la croissance; v) des dividendes versés; vi) des actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités; et vii) des produits de la vente d'actifs.

Le « bénéfice net ajusté » s'entend du bénéfice net majoré : i) de la variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle; ii) de la variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables; iii) des coûts de transaction non récurrents; iv) des charges de dépréciation hors trésorerie; v) des charges de restructuration et autres charges; vi) de l'amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion; vii) des pertes sur les rachats anticipés/annulations de contrats de location de matériel; viii) du profit net sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs; et ix) de la radiation de frais de financement différés.

Le « résultat de base par action ajusté » s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le « résultat dilué par action ajusté » s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et majoré de l'effet dilutif des options sur actions et des UASR.

Le tableau ci-après présente le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 – 2019 29 sept. 2019	T2 – 2019 30 juin 2019	T1 – 2019 31 mars 2019	T4 – 2018 30 déc. 2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté				
Bénéfice net.....	6,7 \$	16,6 \$	22,7 \$	9,0 \$
Coûts de transaction	0,1	0,3	0,1	1,7
Radiation des frais de financement différés.....	(1,0)	1,0	–	–
Charges de dépréciation	5,7	4,0	–	6,8
Charges de restructuration et autres charges.....	2,6	0,7	(0,2)	8,9
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	1,5
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables	3,1	0,9	(4,8)	6,4
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion	0,3	(0,1)	(0,1)	0,5
(Profits) pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel.....	1,6	0,1	–	0,5
Profit net sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.....	0,5	(0,1)	0,6	(0,3)
Bénéfice net ajusté¹⁾	19,5 \$	23,4 \$	18,3 \$	35,0 \$
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 – 2018 30 sept. 2018	T2 – 2018 1 ^{er} juill. 2018	T1 – 2018 1 ^{er} avril 2018	T4 – 2017 31 déc. 2017
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté				
Bénéfice net.....	23,8 \$	19,5 \$	21,5 \$	27,3 \$
Coûts de transaction	0,5 \$	0,1	0,5	0,1
Charges de dépréciation	– \$	0,7	0,6	2,5
Charges de restructuration et autres charges.....	2,6 \$	0,5	0,2	1
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle	1,0 \$	1,0	–	–
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables	(0,4) \$	2,6	(2,3)	–
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion	(0,7)	0,1	(0,3)	(0,3)
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel	0,3	0,3	0,2	(0,1)
Profit net sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.....	(1,8)	(0,3)	(0,2)	(0,3)
Bénéfice net ajusté¹⁾	25,3 \$	24,5 \$	20,2 \$	30,2 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Le tableau ci-après présente le rapprochement du BAIIA et du BAIIA lié à l'exploitation.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 – 2019 29 sept. 2019	T2 – 2019 30 juin 2019	T1 – 2019 31 mars 2019	T4 – 2018 30 déc. 2018
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Rapprochement du bénéfice net découlant des activités poursuivies et du BAIIA				
Bénéfice net.....	6,7 \$	16,6 \$	22,7 \$	9 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	4,9	7,5	4,5	2,8
Impôt sur le résultat.....	5,2	7,2	8,6	6,4
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	28,4	28,9	27,9	16,2
BAIIA¹⁾	45,2 \$	60,2 \$	63,7 \$	34,4 \$
Rapprochement du BAIIA et du BAIIA lié à l'exploitation				
Coûts de transaction.....	0,1	0,3	0,1	1,7
Charges de dépréciation	5,7	4,0	–	6,8
Charges de restructuration et autres charges	2,6	0,7	(0,2)	8,9
Variation de la juste valeur du passif au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	–	–	(4,8)	7,9
Variation de la juste valeur des parts de société en commandite échangeables.....	3,1	0,9		
Produits tirés des parts de société en commandite.....	2,8	2,7	2,8	2,7
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion.....	0,3	(0,1)	(0,1)	0,5
(Profits) pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel	1,6	0,1	–	0,5
Profit net sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	0,5	(0,1)	0,6	(0,3)
Rémunération fondée sur des actions	2,1	1,8	1,9	2,1
Variation de la provision pour contrats déficitaires.....	(0,6)	0,4	(0,2)	0,9
Quote-part des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	0,3	0,1	0,2	(1,4)
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> , sur les contrats de location ²⁾	(14,1)	(15,0)	(13,9)	(1,2)
BAIIA lié à l'exploitation¹⁾	49,5 \$	56,0 \$	50,1 \$	63,5 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 – 2018 30 sept. 2018	T2 – 2018 1 ^{er} juill. 2018	T1 – 2018 1 ^{er} avr. 2018	T4 – 2017 31 déc. 2017
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Rapprochement du bénéfice net découlant des activités poursuivies et du BAIIA				
Bénéfice net.....	23,8 \$	19,5 \$	21,5 \$	27,3 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	2,8	3,0	3,3	3,5
Impôt sur le résultat.....	7,6	9,0	7,8	9,7
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12,6	15,3	14,6	14,3
BAIIA¹⁾	46,8 \$	46,8 \$	47,2 \$	54,8 \$
Rapprochement du BAIIA et du BAIIA lié à l'exploitation				
Coûts de transaction.....	0,4	0,1	0,5	0,1
Charges de dépréciation	–	0,7	0,6	2,5
Charges de restructuration et autres charges	2,6	0,5	0,2	1,0
Ajustements de la juste valeur	0,6	3,6	(2,3)	–
Produits tirés des parts de société en commandite.....	2,7	2,6	1,0	–
Amortissement des produits constatés d'avance au titre des frais de conversion.....	(0,7)	0,1	(0,3)	(0,3)
Pertes sur les rachats anticipés ou les annulations de contrats de location de matériel.....	0,3	0,3	0,2	(0,1)
(Profit) net sur la sortie d'immobilisations corporelles	(1,8)	(0,3)	(0,2)	(0,3)
Rémunération fondée sur des actions	2,2	1,0	0,5	0,5
Variation de la provision pour contrats déficitaires.....	(1,4)	(1,0)	(0,3)	0,3
Quote-part des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	0,6	0,8	0,4	0,2
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> , sur les contrats de location ²⁾	(1,2)	(1,2)	(1,2)	(1,1)
BAIIA lié à l'exploitation¹⁾	51,2 \$	54,0 \$	46,2 \$	57,4 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

²⁾ À compter du 31 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les chiffres comparatifs du BAIIA lié à l'exploitation de chaque trimestre ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de cette norme comptable. Se reporter à la rubrique « IFRS 16 – Nouvelle norme portant sur les contrats de location » pour avoir plus de renseignements.

Le tableau ci-après présente le rapprochement du BAIIA lié à l'exploitation et des flux de trésorerie disponibles.

	T3 – 2019 30 sept. 2019	T2 – 2019 30 juin 2019	T1 – 2019 31 mars 2019	T4 – 2018 30 déc. 2018
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
BAIIA lié à l'exploitation	(non audité) 49,5 \$	(non audité) 56,0 \$	(non audité) 50,1 \$	(non audité) 63,3 \$
Dépenses d'investissement liées à l'entretien.....	(3,8)	(5,6)	(5,5)	(9,1)
Impôt en trésorerie	(4,0)	(5,2)	(4,8)	(1,7)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme.....	(4,5)	(4,1)	(3,6)	(4,2)
Charges d'intérêts sur le billet à payer à The Keg Royalties Income Fund.....	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Flux de trésorerie disponibles compte non tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	36,1 \$	40,0 \$	35,1 \$	47,2 \$
Dépenses d'investissement liées à la croissance	(8,2)	(7,9)	(4,5)	(4,2)
Produit de la vente d'actifs	(0,3)	0,9	–	5,3
Dividendes déclarés	(6,8)	(6,9)	(6,9)	(6,7)
Actions rachetées	(16,5)	(11,7)	(7,1)	(14,5)
Flux de trésorerie disponibles compte tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	4,2 \$	14,4 \$	16,6 \$	27,2 \$
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
	T3 – 2018 30 sept. 2018	T2 – 2018 1 ^{er} juill. 2018	T1 – 2018 1 ^{er} avr. 2018	T4 – 2017 31 déc. 2017
BAIIA lié à l'exploitation	(non audité) 51,2 \$	(non audité) 54,0 \$	(non audité) 46,2 \$	(non audité) 57,4 \$
Dépenses d'investissement liées à l'entretien.....	(7,0)	(4,8)	(4,4)	(12,9)
Impôt en trésorerie	(1,7)	(2,9)	(4,5)	(4,1)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme.....	(4,1)	(4,9)	(4,1)	(3,4)
Charges d'intérêts sur le billet à payer à The Keg Royalties Income Fund.....	(1,1)	(0,4)	–	–
Flux de trésorerie disponibles compte non tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	37,3 \$	41,0 \$	33,2 \$	37,0 \$
Dépenses d'investissement liées à la croissance	(3,9)	(6,7)	(2,3)	(2,3)
Produit de la vente d'actifs	5,9	0,4	0,1	0,9
Dividendes déclarés	(6,7)	(6,7)	(6,7)	(6,0)
Actions rachetées	(0,7)	(0,3)	(0,7)	(5,3)
Flux de trésorerie disponibles compte tenu des dépenses d'investissement liées à la croissance, des dividendes et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités¹⁾	31,9 \$	27,8 \$	23,6 \$	24,3 \$

¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre au total.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, et sont assujettis à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus ou non qui peuvent faire en sorte que les résultats, rendement ou réalisations réels de la société ou de l'industrie, diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés. Dans ce rapport de gestion, ces énoncés se reconnaissent à l'usage de termes comme « pouvoir », « s'attendre à », « estimer », « prévoir » et autres verbes ou expressions semblables. Ces énoncés expriment les attentes actuelles de la direction en ce qui a trait à des événements futurs et à la performance d'exploitation et ne sont valables qu'à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés de nature prospective font état de risques et d'incertitudes, notamment en ce qui concerne : a) la capacité de la société à maintenir sa rentabilité et à gérer sa croissance, notamment la croissance du chiffre d'affaires des VRC, la croissance du chiffre d'affaires d'ensemble, les augmentations du bénéfice net, du BAIIA lié à l'exploitation, de la marge du BAIIA lié à l'exploitation sur le chiffre d'affaires d'ensemble, des flux de trésorerie disponibles et du bénéfice net ajusté, b) la concurrence dans le secteur d'activité de la société, c) l'état général de l'économie, d) l'intégration des acquisitions faites par la société, et e) le risque d'éventuelles poursuites judiciaires contre la société. Ces facteurs de risques et d'autres facteurs sont traités en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société datée du 29 mars 2019. De nouveaux facteurs de risque peuvent survenir de temps à autre et il est impossible pour la direction de la société de prédire que tous ces facteurs de risque ou la portée d'un facteur ou de toute combinaison de facteurs puissent faire en sorte que les résultats, rendements ou réalisations réels de la société, diffèrent considérablement de ceux exprimés par ces énoncés prospectifs. Vu ces risques et incertitudes, l'investisseur devrait éviter de se fier indûment aux énoncés prospectifs et de les considérer comme une prédiction des résultats réels. Même si les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont fondés sur ce que la direction considère comme des hypothèses raisonnables, la société ne peut

garantir à l'investisseur que les résultats réels correspondront aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont formulés à la date du présent rapport de gestion.

Risques et incertitudes

La performance financière de la société est assujettie à un certain nombre de facteurs ayant une incidence sur l'industrie alimentaire commerciale en général et les branches de la restauration à service complet et de la restauration à service limité en particulier. Le secteur canadien de la restauration est de nature hautement concurrentielle en matière de prix, de proposition de valeur, de service, d'emplacement et de qualité des aliments. Bon nombre de concurrents bien établis disposent de ressources financières et autres plus importantes que celles de la société. Au nombre des concurrents se trouvent des chaînes nationales et régionales ainsi que quantité de restaurants à propriétaire unique. Tout récemment, la concurrence s'est accrue dans le secteur des restaurants décontractés, à prix moyen et à service complet au sein duquel plusieurs des restaurants de la société exercent leurs activités. Certains concurrents de la société peuvent avoir des marques qui sont en exploitation depuis beaucoup plus longtemps que celles de la société et peuvent être mieux établis sur les marchés où sont situés ou peuvent être situés les restaurants de la société. Si la société n'est pas concurrentielle dans les branches du secteur canadien de la restauration où elle exerce ses activités, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Le secteur canadien de la restauration subit également l'influence des changements relatifs aux tendances démographiques, aux tendances liées à l'achalandage, ainsi qu'au type, au nombre et à la situation des restaurants concurrents. En outre, les facteurs comme l'inflation, l'augmentation des coûts des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux ainsi que la disponibilité de gestionnaires chevronnés et d'employés à taux horaire expérimentés peuvent avoir un effet défavorable sur le secteur de la restauration en général et sur la société en particulier. Les changements relatifs aux préférences des consommateurs et aux habitudes de dépenses discrétionnaires de ceux-ci ainsi que les facteurs pouvant influencer sur la disponibilité de certains produits alimentaires pourraient forcer la société à modifier le contenu et le menu de ses restaurants, ce qui pourrait entraîner une baisse des produits. Même si la société était en mesure de faire concurrence à d'autres entreprises de restauration, elle pourrait devoir modifier un ou plusieurs de ses concepts pour s'adapter au goût des consommateurs et aux habitudes des clients de restaurant. Si la société modifie un concept de restaurant, elle peut perdre des clients supplémentaires, lesquels peuvent ne pas aimer le concept et le menu nouvellement adoptés, et elle peut ne pas être en mesure d'attirer suffisamment de nouveaux clients pour générer les produits nécessaires à la rentabilité du restaurant. De même, la société pourrait devoir affronter des concurrents différents ou additionnels à l'égard de la clientèle ciblée par le nouveau concept, et elle pourrait être incapable de soutenir leur concurrence. La réussite de la société repose également sur de nombreux autres facteurs pouvant influencer sur les habitudes de dépenses discrétionnaires des consommateurs, notamment la conjoncture économique en général, le revenu disponible du consommateur, la confiance de ce dernier et ses préoccupations concernant la sécurité alimentaire, l'origine génétique des produits alimentaires, les questions de santé publique et les questions connexes. Tout événement pouvant avoir une incidence défavorable sur ces facteurs pourrait nuire à l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur l'établissement des prix, deux facteurs qui pourraient réduire les produits et le bénéfice d'exploitation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la société.

Le lecteur est prié de se reporter à la notice annuelle de la société déposée sur SEDAR au www.sedar.com pour une liste plus exhaustive.